



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

PNUE

Distribution : LIMITÉE

UNEP(DEC)/CAR WG.28/5
15 septembre 2005

Français
Original: ANGLAIS

Troisième réunion du comité consultatif scientifique et technique intérimaire (ISTAC) au Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres dans la région des caraïbes (LBS)

Mexico, Mexique, du 22 au 26 août 2005

RAPPORT DE LA REUNION



*Encourager la coopération régionale pour la protection et le développement
du milieu marin de la Grande Caraïbe*

ACRONYMES

ACIM	Indicateurs micro-biologiques
AMACUHBAT	Asociación para el Manejo de las Cuencas Hidrográficas en la Bahía de Tela
AMEP	Évaluation et gestion de la pollution environnementale
BMP/SGP	Meilleures pratiques de gestion dans la production agricole
CAR/RCU	Unité de coordination régionale de la Caraïbe
CarWASSH	Instantanés de l'Évaluation de l'Eau dans les Caraïbes
CATHALAC	Centre de l'Eau pour l'Amérique Latine et les Caraïbes
CATIE	Centro Agronómico Tropical de Investigación y Enseñanza
CEHI	Caribbean Environmental Health Institute
CEP	Caribbean Environment Programme
CEPNET	Systèmes d'information pour la gestion des ressources marines et côtières
CHM	Mécanisme d'échange des informations
CIGEA	Centro de Información, Gestión y Educación Ambiental
Cimab	Centro de Ingeniería y Manejo Ambiental de Bahías y Costas
CITMA	Ministerio de Ciencia, Tecnología y Medio Ambiente
COI	Commission Océanographique Intergouvernementale
COP	Parties contractantes
CWWA	Caribbean Water and Wastewater Association
DSS	Systèmes de soutien à la prise de décisions
EIA	Environmental Impact Assessments
ETA	Éducation, formation et sensibilisation
FIU	Florida International University
FEM	Fonds pour l'Environnement mondial
GIS	Systèmes d'information géographique
GIWA	Evaluation mondiale intégrée des eaux internationales
GOOS	Système mondial d'observation de l'océan
IFREMER	Institut Français de Recherche pour l'exploitation durable de la mer
IGM	Réunion intergouvernementale
INVEMAR	Instituto de Investigaciones Marinas y Costeras
ISTAC	Comité consultatif scientifique et technique intérimaire
IWCAM	Intégration de la gestion des bassins versants et des zones côtières
LBS	Sources et activités terrestres
MARPOL	International Convention for the Prevention of Pollution from Ships
MBRS	Système de Récifs Méso-américain
MoU	Memorandum of Understanding
NASA	North American Space Agency
NEMS	National Environmental Management Strategies
NOAA	National Oceanic and Atmospheric Administration

NPA	Programme d'Action national
OECS	l'Organisation des Etats des Caraïbes orientales
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation non-gouvernementale
OPS	Organisation panaméricaine de la santé
PAHO	Pan American Health Organization
PAM	Programme d'action mondial
PROSET	Programme Régional pour la Protection du Pacifique Sud-est contre les Activités Terrestres
RACs	Centres d'activité régional
RAMSAR	Convention relative aux zones humides d'importance internationale
RAN	Réseau d'activités national
REMPEITC	Regional Marine Pollution Emergency, Information and Training Centre
ROLAC	Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes
SEMARNAT	Secretaría del Medio Ambiente y Recursos Naturales
SERVIR	Regional Meso-American Monitoring and Visualization System
SIDA	Agence suédoise pour le développement international
SIDS	Petits États insulaires en développement
SO	Organisation de soutien
SPAW	Espèces et espaces spécialement protégés
UNEP	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UNESCO	Evaluation mondiale intégrée des eaux internationales
US EPA	United States Environmental Protection Agency
USAID	Agence Américaine pour le Développement International
WCR	Région des Caraïbes
WTO	Organisation Mondiale du Tourisme
WW2BW	Initiative de l'Eau blanche à l'Eau bleue

TABLE DES MATIERES

Introduction	1
Point 1 de l'Agenda : Ouverture de la Réunion	1
Point 2 de l'Agenda : Élection des officiers	2
Point 3 de l'Agenda : Organisation de la Réunion	2
(b) Organisation du travail.....	2
Point 4 de l'Agenda : Adoption de l'Agenda	2
Point 5: Revue de l'état et des activités du Protocole LBS	2
(a) Révision de l'état	2
(b) Révision des activités	3
Point 6 de l'Agenda : Suspension de la Réunion et ouverture d'un atelier régional sur les programmes d'action nationaux (PAN)	5
Point 7 de l'Agenda : Présentation et révision d'autres activités et initiatives pertinentes	5
(a) Recommandations de l'atelier régional sur les PAN	5
(b) Les débris marins	6
(c) Protection de la qualité des eaux récréatives dans la région des Caraïbes	6
(d) Le SIG et la gestion d'information en appui au sous-programme AMEP.....	9
Point 8 de l'Agenda : Révision des opérations des Centres d'activités régionaux (CAR) sur la pollution marine due à des sources terrestres	11
Point 9 de l'Agenda : Révision du Projet du Plan de travail et Budget pour la période biennale 2006-2007	12
Point 10 de l'Agenda : Autres questions.....	14
Point 11 de l'Agenda : Adoption du rapport de la Réunion	15
Point 12 : Clôture de la Réunion.....	15
Annexe I: Agenda	
Annexe II: Recommandations de la Réunion	
Annexe III: Recomendations de l' Atelier régional sur le développement et la mise en œuvre des Programmes d'action nationaux (PAN)	
Annexe IV: Liste des Documents	
Annexe V: Liste des Participants	
Annexe VI: Inauguration du projet de partenariat avec le Sida	

Introduction

1. La décision No. 29 (b) de la neuvième Réunion intergouvernementale concernant le Plan d'Action du Programme pour l'Environnement des Caraïbes (PEC) et la sixième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes (Kingston, Jamaïque, du 14 au 18 février 2000) a été de créer un Groupe *Ad Hoc* d'experts, désignés par les gouvernements, pour commencer à fonctionner comme un comité consultatif scientifique et technique intérimaire (ISTAC) sur les sources et les activités terrestres (LBS) et sur des activités d'évaluation et de gestion de la pollution environnementale (AMEP) en rapport avec le Protocole, en attendant l'entrée en vigueur de celui-ci.
2. Conformément au Plan de travail et au Budget du PEC pour la période 2004-2005, la présente réunion a été convoquée en tant que troisième Réunion de l'ISTAC/LBS, avec les objectifs suivants:
 - Revoir l'état actuel et les activités du Protocole LBS ;
 - Élaborer le Plan de travail et le Budget pour la période 2006-2007 du Protocole LBS, pour être adoptés par la douzième Réunion intergouvernementale ;
 - Revoir les activités pertinentes du Programme d'Action mondiale pour la protection du milieu marin contre les activités terrestres (PAM) et, en particulier, l'élaboration et la mise en œuvre des Programmes d'action nationaux (PAN);
 - Revoir les activités des Centres d'activités régionaux du Protocole LBS (CAR) comprenant une évaluation du développement du Réseau d'activités régional (RAN) et les procédures opérationnelles des CAR et des RAN ; et
 - Identifier les nouvelles activités et les nouveaux projets à développer dans le cadre du programme de travail du AMEP.
3. Les experts invités à la Réunion sont nommés par les Points de liaison nationaux du Programme pour l'environnement des Caraïbes. Par ailleurs, des représentants d'organisations internationales, régionales, intergouvernementales et non gouvernementales sont invités à participer à la Réunion en tant qu'observateurs.

Point 1 de l'Agenda : Ouverture de la Réunion

4. La Réunion a débutée, le lundi 22 août 2005 à 9 h 30. Le présidium d'ouverture était composé de M. Nelson Andrade Colmenares, coordinateur du Programme pour l'environnement des Caraïbes (PEC), Mr. Julio Calderón, chef de la Division des ressources naturelles du Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (PNUE-ORPALC), les représentants du gouvernement du pays d'accueil, M. Juan Carlos Valencia Vargar, Administrateur de la planification de l'eau à la Commission nationale de l'eau, Mme Maria Teresa Rosas, représentante du Ministère des Affaires étrangères et le Dr. Antonio Diaz de León Corral, Directeur Général Politiques environnementales, intégration régional et sectorielle, Secretaría del Medio Ambiente y Recursos Naturales (SEMARNAT).
5. M. Andrade Colmenares a souligné le fait que l'organisation de la Troisième réunion du comité consultatif scientifique et technique intérimaire au Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres dans la région des caraïbes (LBS/ISTAC) a été rendue possible grâce à l'aide apportée par le gouvernement mexicain et SEMARNAT et au soutien financier substantiel apporté par le gouvernement des États-Unis. Il a signalé que grâce aux solides efforts entrepris par le Secrétariat en matière de collecte de fonds au cours des dernières années ainsi qu'à la contribution de deux projets

du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), la valeur du portefeuille de projets du sous-programme AMEP atteint aujourd'hui presque US\$40 millions. L'aide de donateurs tels que les gouvernements français, suédois, américain, vénézuélien ainsi que la contribution financière apportée au Fonds Fiduciaire des Caraïbes par d'autres pays membres indiquent que la valeur du Protocole LBS et des activités organisées sous son égide est reconnue par les pays de la région, ce qui permet au secrétariat de poursuivre la promotion de cet instrument. M. Andrade Colmenares a salué l'aide apportée par l'initiative de partenariat l'Éau blanche à l'eau bleue (WW2BW) menée par les États-Unis d'Amérique afin d'améliorer la coopération et la collecte de fonds ; il a encore mentionné la signature d'un accord entre le PEC et le gouvernement suédois à travers l'Agence suédoise pour le développement international (Sida) visant à apporter US\$1 million aux projets de partenariat dans le cadre de l'initiative WW2BW. Il a ensuite remercié les gouvernements de Cuba, Trinité et Tobago et Antilles Néerlandaises, pays qui accueillent les Centres d'activités régionaux. Il a également salué la qualité du travail effectué jusqu'à présent par l'Administrateur du programme AMEP, M. Christopher Corbin, depuis qu'il a rejoint le CEP il y a un an.

6. Le coordinateur a fait mention des réunions qui seront prochainement organisées dans la région, telles que le Quatrième Forum Mondial de l'Eau en mars 2006 qui se tiendra au Mexique et le Quinzième Forum des Ministres de l'Environnement de l'Amérique Latine et des Caraïbes qui se tiendra au mois de novembre 2005 au Venezuela, et remercié ces deux pays d'avoir bien voulu accueillir ces deux réunions. Il a fait mention de l'étroite coopération existant entre le PEC et l'Organisation des États des Caraïbes Orientaux (OECS) et les Memorandums d'Entente signés avec secrétariat de la Convention relative aux zones humides d'importance internationale (RAMSAR) et avec le secrétariat de la Convention de Bâle.
7. En ce qui concerne l'application et la ratification du Protocole LBS, le Coordinateur a remercié les gouvernements américain et français d'avoir engagé la révision et l'amélioration de la traduction du texte du protocole, exercice qui facilitera la ratification du Protocole par d'autres pays. De même, il a informé les participants de l'organisation d'ateliers pour la promotion du Protocole LBS avec le Centre d'activités régional RAC-Cimab (Centro de Ingeniería y Manejo Ambiental de Bahías y Costas) avec le soutien de Sida au Costa Rica, à Cuba et au Venezuela, en ce qui concerne les pays hispanophones de la région. À l'heure actuelle, des actions ont été engagées avec RAC/IMA (Institute of Marine Affairs) afin d'organiser des ateliers de ce type dans les Caraïbes anglophones. Plusieurs projets du PEC ont été présentés et un coordinateur sera désigné à la tête du projet d'Intégration de la gestion des bassins versants et des zones côtières (IWCAM) de 22 millions de dollars ; la sélection imminente d'un coordinateur pour le projet FEM pour les Pesticides est également prévue. Étant donné que le Protocole LBS a pour objet de protéger et de gérer les zones côtières et marines, il a enjoint les gouvernements et les organisations de la région de continuer de travailler ensemble à la gestion durable de l'environnement marin et côtier.
8. M. Calderón a souhaité la bienvenue aux participants et s'est montré satisfait de l'intérêt dont les gouvernements, les ONG, les agences techniques et les universités ont fait montre vis-à-vis de la réunion. Il a noté que le Forum des Ministres de l'Environnement aura une importance vitale pour la continuité de la protection de l'environnement et permettent le partage d'expériences avec d'autres régions telles que le Pacifique Sud et avec d'autres bureaux régionaux plus proches tels que le Bureau Régional du PNUE en Amérique du Nord. Il a encore souligné l'importance qu'aura le Quatrième Forum Mondial de l'Eau qui se tiendra au mois de mars

2006, s'agissant d'une réunion au cours de laquelle on présentera le travail des Grandes Caraïbes et a ensuite fait mention de la réunion régionale de Montego Bay (Jamaïque) qu'il a présentée comme un forum permettant aux pays de nouer des liens.

9. M. Valencia Vargas a affirmé qu'en raison de la distribution inégale des pluies au Mexique tout au long de l'année ajoutée à une utilisation inefficace de l'eau, 40 à 60% des ressources en eau sont perdues avant leur exploitation. L'industrie reste le secteur le plus performant en matière d'exploitation de l'eau ; toutefois, son niveau de pollution est trois fois supérieur à celui qu'engendre le secteur résidentiel. Pour ces raisons, le gouvernement mexicain considère qu'en recevant le quatrième Forum Mondial de l'Eau en mars 2006, il offrira une plateforme importante pour le partage des expériences et la détection des bonnes pratiques y compris la gestion des risques et la mise en œuvre de plans d'aménagement sur les zones côtières. Les gouvernements ont été conviés à visiter le site Internet du Forum (www.worldwaterforum.org) afin de mieux connaître les progrès effectués dans sa préparation.
10. Mme Rosas a ensuite souligné la nécessité fondamentale de la gestion et de la conservation de l'eau et appelé tous les gouvernements à participer activement au Quatrième Forum Mondial de l'Eau; elle a plus particulièrement mentionné une session des Ministres de l'Environnement au cours de laquelle il sera question de la gestion de l'eau dans chaque pays.
11. Le Dr. Díaz de León a souhaité la bienvenue aux participants et les a informés des efforts entrepris dans le Golfe de Californie et dans le Golfe du Mexique en vue de résoudre, à travers une meilleure coordination entre les agences gouvernementales, des processus de transparence et la participation active de la communauté en général, le conflit entourant l'exploitation des ressources naturelles. Les producteurs de pétrole et d'électricité ont participé à la gestion de l'environnement dans le Golfe du Mexique et les déchets urbains ont été identifiés comme étant la principale source terrestre de pollution. Il a encore indiqué qu'un projet FEM intitulé « Gestion Intégrale du Grand Écosystème Marin dans le Golfe du Mexique » a été engagé. De plus, des Programmes d'action nationaux afin de répondre aux problèmes locaux ont été mis en œuvre et on espère que la désignation d'un coordinateur à la tête de ce projet permettra d'ici un an d'identifier d'autres plans et stratégies afin de préserver le Golfe du Mexique des sources de pollution terrestres. De la même manière, on détectera les bonnes pratiques dans le Système de Récifs Mésoaméricain (MBRS) y on élaborera des codes de conduite et de bonnes pratiques dans le cadre des compétences actuelles. Le Mexique publiera sa Politique Nationale s'attachant en particulier aux zones marines et côtières. Toutefois, de tels objectifs requièrent une planification minutieuse et l'obtention de fonds. Le Dr. Diaz de León a conclu son allocution en souhaitant à tous les participants une réunion fructueuse et un agréable séjour au Mexique et a inauguré la réunion à 10h25.
12. M. Christopher Corbin a remercié SEMARNAT et le gouvernement mexicain de leur soutien.

Point 2 de l'Agenda : Élection des officiers

13. La Réunion a élu:
 - Président Dr. Porfirio Alvarez Torres, Mexico
 - Premier Vice-Président M. Lucas González Milla, Venezuela

- Second Vice-Président Dr. Amoy Lum Kong, Trinidad and Tobago
- Troisième Vice-Président Mme Sheila Braithwaite, British Virgin Islands / United Kingdom
- Rapporteur M. Patrick Cotter, United States of America



M. Patrick Cotter (Rapporteur), M. Porfirio Alvarez Torres (Président) M. Nelson Andrade Colmenares (Coordinateur du PEC) et M. Christopher Corbin Administrateur de Programmes AMEP.

Point 3 de l'Agenda : Organisation de la Réunion

14. Le Président a expliqué le fonctionnement de la réunion.
 - (a) Règlements
 15. Le règlement du Comité directeur du PNUE (UNEP/GC/3/Rev.3) a été appliqué *mutatis mutandis* pour la conduite de la réunion.
 - (b) Organisation du travail
 16. Les langues de travail de la Réunion étaient l'anglais, le français et l'espagnol. La traduction simultanée sera assurée pendant la Réunion. Les documents de travail de la Réunion étaient disponibles dans les trois langues de travail.
 17. Le Secrétariat a supporté des séances plénières avec l'aide des groupes de travail. Le Président a également établi un groupe de rédaction des recommandations; un groupe de travail sur les débris marin; et un autre sur le plan de travail et budget pour la période biennale 2006-2007. Il n'y a pas eu de traduction simultanée pour les groupes de travail.

Point 4 de l'Agenda : Adoption de l'Agenda

18. Les participants ont adopté l'Agenda de la Réunion. L'Agenda proposé par le Secrétariat se trouve au document UNEP(DEC)/CAR WG.28/1.

Point 5: Revue de l'état et des activités du Protocole LBS

(a) Révision de l'état

19. Le gouvernement colombien, en tant que dépositaire de la Convention de Carthagène, a signalé qu'à l'heure actuelle, 21 États ont soit ratifié soit adhéré à la Convention de Carthagène. Toutefois, seuls six pays caribéens l'ont signée et seuls deux pays, Panama et Trinité et Tobago ont adhéré au Protocole LBS.
20. Le coordinateur du PEC, M. Nelson Andrade, sur la base de l'expérience du Protocole relatif aux espèces et les espaces

spécialement protégés (SPAW), a signalé que l'objectif de mise en application du Protocole pouvait raisonnablement être envisagé dans un délai de dix ans. Il a toutefois fait remarquer qu'il faut que les gouvernements suivent minutieusement ce processus et en respectent toutes les étapes. Il s'est arrêté sur les opportunités de promotion du Protocole par l'intermédiaire du Secrétariat et des CAR de Cuba et de Trinité et Tobago. Un atelier promotionnel a été mis en place pour les pays hispanophones par le CAR-Cimab. Il a également fait remarquer que la signature du Protocole ne pose pas intrinsèquement de problème aux pays hispanophones mais qu'il est possible qu'ils soient découragés par la lourdeur du processus de ratification. Il a mentionné que le Costa Rica et le Honduras ont fait des progrès significatifs à cet égard. Il a indiqué que le CAR-IMA de Trinité accueillera un atelier régional comparable destiné aux pays anglophones et que deux des pays ont déjà produit des documents visant à promouvoir la ratification du Protocole.

21. Le Coordinateur a rappelé aux participants que la ratification n'entraîne pas de conséquences au niveau financier. Il ne s'agit que d'une étape de référence en rapport avec les activités réalisées et d'une façon plus simple de parvenir aux objectifs. Il a fait remarquer que certaines procédures, telles que l'accès aux prêts, s'améliorent une fois que le Protocole a été signé.
22. Les gouvernements membres ont été invités à présenter un rapport concernant l'état du processus de ratification ou d'adhésion dans leurs pays respectifs.
23. Le gouvernement des États-Unis a signalé qu'il était impliqué dans le processus de ratification mais n'a pas été en mesure d'indiquer la date précise d'aboutissement du processus. Le délégué de la République Dominicaine a indiqué que son gouvernement travaillait également à la ratification était également impliqué dans le processus de ratification. Le représentant du Honduras a suggéré que le processus de ratification devrait être abordé depuis l'échelle locale.
24. Le Coordinateur a recommandé à la délégation du Honduras de rédiger une recommandation dans ce sens et de la soumettre à la délégation du Venezuela qui préside le groupe de travail sur les recommandations. De cette façon. Tous les ateliers qui seront organisés avec les autorités locales auront l'appui de l'ISTAC.
25. Le représentant du Mexique a indiqué que le Ministère de l'Environnement et des Ressources Naturelles analysait actuellement l'adhésion future du Mexique au Protocole et s'attachait aux aspects pratiques de cet engagement. Il a encore souligné qu'il fallait identifier les fonds permettant de garantir le respect de tous les engagements.
26. Le délégué du Venezuela a indiqué que son gouvernement effectue des études et réalise les consultations requises. Il a indiqué que le Venezuela possède une réglementation concernant les eaux usées depuis plus de quinze ans mais qu'il faut cependant reconnaître que les plus grands progrès concernent le contrôle des eaux résiduelles industrielles. L'État vénézuélien a effectué d'importants investissements dans le domaine du traitement des eaux usées d'origine ménagère sur la zone côtière touristique mais que la couverture du système de traitement au niveau national reste encore très insuffisante.
27. La représentante du Nicaragua a indiqué que son pays n'a pas encore ratifié le Protocole LBS, mais que des efforts sont faits en ce sens. Elle a expliqué que son pays a promulgué un décret visant à réglementer la question des eaux usées d'origine ménagère, industrielle et agricole et qu'il a adopté une Politique Nationale des Ressources Hydriques accompagnée d'un décret qui réglemente

l'impact sur l'environnement. De plus, la Loi Générale de l'Eau est en ce moment débattue au Parlement et en passe d'être approuvée et une politique de production moins polluante est en discussion tandis que l'instrument appelé Plan Graduel Intégral visant à réduire la pollution d'origine industrielle est en processus de mise en application. Elle a également exprimé que son pays se préoccupait de l'impact de la pollution provenant de sources diffuses et non diffuses déversée dans les Grandes Caraïbes et de la façon de le déterminer et qu'à cet égard, il avait fait faire des études concernant les déchets des villes déversés dans les Grandes Caraïbes et qu'il poursuivra cet effort par la mise en œuvre de la deuxième étape du projet des écoulements de pesticides dans les Grandes Caraïbes afin de le mettre à jour.

28. Le représentant des Antilles Néerlandaises a indiqué que la législation requise pour la ratification en est à la dernière étape d'approbation par le Parlement. Le fait qu'il ait fallu inclure des questions de formation liée au respect de la législation a retardé le processus. Entre temps, des stations d'épuration des eaux ont été construites à Curaçao et à St. Maarten, tandis que Bonaire termine la construction de sa propre station d'épuration.

(b) Révision des activités

29. Le Secrétariat a présenté un exposé évaluant les principaux projets en place ou en cours de mise en place dans le cadre du sous-programme AMEP, dans le contexte du Protocole LBS. Il a été souligné que, en plus du Protocole LBS, le programme coordonne le Protocole relatif à la coopération pour combattre les déversements d'hydrocarbures ; l'établissement des Centres d'activités régionaux ; et travaille avec plusieurs conventions mondiales. En se référant au document « L'état des activités du sous-programme Evaluation et gestion de la pollution de l'environnement (AMEP) en appui au Protocole LBS pour la période biennale 2004-2005 » (UNEP(DEC)/CAR WG.28/INF.3), le responsable du programme a insisté sur les objectifs principaux du programme ainsi présentés : promotion, ratification, mise en œuvre ; collaboration, coordination et communication ; développement, financement et gestion des projets ; coordination avec les CAR/LBS. Il a signalé que, suivant les recommandations de la Deuxième Réunion ISTAC/LBS organisée au Nicaragua en 2003 ainsi que les recommandations issues de la Onzième Réunion Intergouvernementale (IGM) organisée en Jamaïque en 2004, l'AMEP remplit le mandat qui lui a été confié par les gouvernements membres. Il a souligné certains problèmes liés à la gestion de plusieurs projets et relevé certains défis auxquels se heurte le programme.
30. En ce qui concerne la mise en application des recommandations de la 2ème Réunion ISTAC, le Secrétariat a présenté un tableau mettant en évidence les principales mesures mises en œuvre suite à ces recommandations.
31. En ce qui concerne la promotion du Protocole LBS, le responsable du programme a signalé qu'un atelier de promotion pour les pays hispanophones avait eu lieu au Costa Rica, que de nombreuses brochures avaient été publiées par le Secrétariat et le RAC-Cimab, qu'un atelier national avait été mis en place à Cuba et que plusieurs missions et ateliers avaient été organisés.
32. En ce qui concerne l'établissement de relations et de partenariats avec d'autres agences, programmes et initiatives, en particulier avec l'Organisation Panaméricaine de la Santé (OPS) et dans le cadre de l'initiative WW2BW, le Secrétariat a signalé la participation de l'OPS à certains ateliers qu'il avait organisés. Il a aussi fait mention de la proposition de partenariat avec l'agence Sida s'agissant de six

- nouveaux projets qui seront mis en œuvre dans le cadre de l'AMEP au cours des deux prochaines années ; quatre de ces projets se retrouveront dans le cadre du Protocole LBS.
33. En respect de la Décision VII de la 11^{ème} Réunion IGM, le Programme a cherché à officialiser ses relations avec les CAR. Dans ce but, les lignes directrices ont été entièrement révisées afin d'être examinées lors de la 12^{ème} Réunion IGM de 2006. De plus, le Mémoire d'entente a été révisé ; il se trouve en attente de l'approbation des gouvernements. Parmi les autres initiatives engagées en matière de suivi des décisions, on retiendra la collaboration avec les initiatives régionales sur le déversement des eaux de lestage et les espèces envahissantes. En ce sens, le Secrétariat a signalé que le responsable du Programme SPAW avait participé en juin 2005 à une rencontre concernant la biodiversité, organisée à Montréal dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique en juin 2005 tandis que le responsable du Programme AMEP avait assisté au lancement du Projet Globallast à Londres (Royaume-Uni) en 2005. De plus, des ressources ont été dégagées afin d'organiser un atelier d'évaluation des besoins de base sur les eaux de lastre. Le Secrétariat a aussi œuvré en faveur d'une meilleure coopération avec la Convention de Bâle et organisé pour ce faire des missions officielles auprès du Secrétariat de cette Convention et au Centre régional des Caraïbes. Des activités conjointes ont été organisées en rapport avec les huiles usagées, les batteries usagées à plomb et les stocks de pesticides périmés. Il a encore indiqué qu'un travail a été entrepris avec le FEM afin de concevoir un projet sur les déchets et les produits chimiques dangereux.
 34. Le responsable du programme a indiqué qu'au cours des deux années précédentes, neuf projets actifs ont été conçus afin de soutenir la mise en œuvre du Protocole LBS et ses annexes. Au fil des années, on a pu constater l'augmentation du nombre de projet, de leur portée géographique et des fonds qui leur étaient assignés. Malheureusement, certains projets restent privés de financement. Le responsable du programme a fait remarquer les importants efforts entrepris en matière d'obtention de fonds par l'ancien responsable du Programme AMEP, travail qui dans bien des cas, commencent à porter ses fruits. M. Corbin s'est arrêté sur certains des défis auxquels se heurte le Programme et insisté sur l'aspect de co-financement, aspect qui, ainsi qu'il l'a affirmé, exige une attention toute particulière et un esprit d'innovation. Il a invité les gouvernements membres à faire preuve de plus d'initiative, surtout en ce qui concerne l'appropriation des projets que les pays ou les correspondants devraient développer vis-à-vis des projets. Parallèlement à cela, il a appelé les correspondants à resserrer leurs relations avec les ministères de leurs pays.
 35. La représentante du CAR-IMA a présenté un bref panorama des activités liées au Programme AMEP. Elle a fait mention des changements administratifs et des obstacles qui avaient ralenti les activités, parmi lesquels le changement d'administration et le transfert de l'IMA, autrefois sous la coupe du Ministère des Services Publics et de l'Environnement, au Ministère de la Science, de la Technologie et de l'Éducation Supérieure. Le projet principal a été le développement d'un Plan d'Action National (PAN) pour Trinité et Tobago. Dans ce contexte, l'activité à retenir est la création d'un comité constitué de ministres et d'agences gouvernementales qui s'est réuni huit fois et a concentré ses efforts sur la conception d'un projet pilote. Au cours de sa dernière réunion, le comité a examiné les progrès du projet et défini les étapes suivantes : passer du projet pilote à des actions de portée nationale. La déléguée a indiqué que le CAR a pris une part active ou a assisté aux diverses réunions organisées pour le suivi du Protocole LBS telle la réunion du PAM de Cairns (Australie) en mai 2004 et le Deuxième Forum sur l'Environnement des Caraïbes, qui s'est tenu à Trinité et Tobago en juin 2004. L'atelier de Sensibilisation sur la Convention de Bâle et l'Atelier des Mers Régionales organisé par le PNUE sont parmi les rencontres importantes auxquelles le CAR a aussi participé.
 36. La marche à suivre, a-t-elle indiqué, implique une plus grande participation aux différents projets dans le cadre du protocole LBS. Il faut au CAR plus de ressources humaines ainsi que la participation d'institutions locales plus nombreuses afin de pouvoir développer des activités régionales. La coordinatrice a conclu son exposé en signalant que l'absence d'un Mémoire d'entente, instrument essentiel pour la poursuite de ses activités à l'avenir, pesait lourdement sur le travail du CAR. Pour pallier à cette inquiétude, M. Andrade, coordinateur, a indiqué que des négociations devraient être conduites entre le CAR et les principaux bureaux du PNUE en tant que parties au Mémoire d'entente. Le financement des activités était entièrement de la responsabilité du CAR ; toutefois, si un financement de la part du Fonds Fiduciaire des Caraïbes était nécessaire, le CAR devrait en faire la demande directement auprès du PNUE-CAR/UCR.
 37. Le représentant du Honduras a demandé des éclaircissements concernant la situation du Programme ETA (Éducation, formation et sensibilisation), étant donné qu'apparemment, aucun financement n'a été assigné à ce programme contrairement à ce qu'indique le document UNEP(DEC)/CAR WG.28/INF.3.
 38. Le Secrétariat a expliqué que l'absence de financement avait abouti à l'interruption du programme en 1996 ; toutefois, ses activités avaient été développées dans le cadre d'autres programmes jusqu'en 2002, époque à laquelle la réactivation du programme a été rendue possible par l'apport du gouvernement suédois en matière de ressources humaines et de financement. Le Coordinateur du PEC a indiqué que des plans sont aujourd'hui à l'étude afin de relancer le programme ETA en 2006-2007, plans qui reposent en particulier sur l'assistance prêtée par le gouvernement suédois. Il a également souligné la participation active de l'Institut PANOS Caraïbes dans le domaine de la diffusion de l'information.
 39. Le Coordinateur a indiqué ensuite que les donateurs demandaient que les fonds soient directement octroyés aux communautés et non aux gouvernements. Tel a été le cas au Mexique, au Honduras et aux Bahamas qui ont vu leurs secteurs du tourisme et de la pêche ainsi favorisés. Le représentant du Venezuela a demandé s'il existait ou non des plans à grande échelle afin d'encourager la participation des communautés. À titre d'exemple, il a cité l'élimination des plantes du Lac de Maracaibo qui a été menée à bien par la communauté. Le Coordinateur de L'UCR a expliqué que les projets financés par le FEM étaient d'habitude gérés par les pays concernés. Toutefois, dans le cas du Lac de Maracaibo, le PNUE a fourni une assistance technique directe. Le coordinateur a répété qu'un accord de ce type était possible tout en précisant qu'une demande devait être présentée en ce sens et que le Ministère de l'Environnement ou l'agence technique nationale devaient prendre part à l'initiative.
 40. Le représentant de Haïti a fait remarquer qu'il était essentiel de concevoir un programme éducatif orienté sur les questions environnementales qui pourrait être utile à tous les pays de la Région des Grandes Caraïbes car il existe à l'heure actuelle un mouvement de déplacement des populations vers les côtes de la région.

Point 6 de l'Agenda : Suspension de la Réunion et ouverture d'un atelier régional sur les programmes d'action nationaux (PAN)

41. Le représentant du PAM a reconnu le travail important effectué dans la région et a remercié les pays de leur collaboration pour la mise en oeuvre du PAM conformément aux négociations de Washington en 1995. Conformément à l'Agenda, la réunion a été suspendue afin de tenir l'atelier sur les PAN. L'atelier a été organisé afin de débattre des progrès effectués dans leur développement et leur mise en oeuvre dans la région.

Point 7 de l'Agenda : Présentation et révision d'autres activités et initiatives pertinentes

(a) Recommandations de l'atelier régional sur les PAN

42. La réunion de l'ISTAC a repris après une interruption d'un jour et demi due à la tenue de l'Atelier des Programmes d'Action Nationale pour la protection des milieux marins. Le Secrétariat a brièvement présenté les PAN et décrit leur importance vis-à-vis du Protocole LBS. Par la suite, les présentations ont eu lieu et le débat a été ouvert concernant les résultats et les recommandations issues de l'atelier, en particulier ceux qui pourraient être utiles à l'ISTAC. Ce forum a permis aux pays de la région des Grandes Caraïbes de partager leurs expériences à cet égard.



La délégation du Venezuela présidant le Groupe de travail de rédaction des recommandations

43. Les PAN sont reconnus en tant que mécanismes qui renforcent et favorisent le Protocole LBS car ils permettent de déterminer les priorités et les stratégies requises en matière de mise en œuvre¹. La vocation du PAN est de se constituer en plan ou en outil de gestion applicable à la protection du milieu marin contre la pollution due à des sources et à des activités terrestres. Il s'agit d'un instrument souple et adaptable à la réalité de chaque pays. L'objectif du PAN est de prêter assistance aux gouvernements, aussi bien locaux que nationaux, aux industries et aux communautés locales, afin de définir les priorités en matière d'objectifs de développement économique et social.
44. On reconnaît qu'il est important de concevoir les PAN à partir d'hypothèses réalistes concernant les capacités et les ressources nationales et internationales disponibles pour un pays donné comme une condition permettant la faisabilité desdits programmes. De même,

on reconnaît qu'il est nécessaire que tous les acteurs concernés doivent être inclus dans le processus de conception du PAN.

45. Les exposés et les débats qui les ont suivis ont permis de détecter un grand nombre de leçons à retenir, d'enjeux, de limites et d'obstacles s'agissant de la mise en application des PAN :
- Manque de ressources financières appropriées ;
 - Capacités institutionnelles et techniques nécessaires à l'exécution des PAN insuffisantes ;
 - Manque de mécanismes efficaces permettant les processus de décentralisation (transfert de responsabilités). En règle générale, il manque à ce processus un cadre permettant aux gouvernements locaux d'assumer leurs responsabilités (cadre juridique, financier, application et respect, suivi etc.) ; et
 - Connaissances inadéquates ou sens des responsabilités insuffisamment développé s'agissant des thèmes touchant à l'environnement marin, ce qui constitue un obstacle quand on prétend présenter les PAN comme une priorité.
46. D'autres questions ont également été abordées :
- Restrictions en matière de temps lors du processus de conception des programmes ;
 - Signature et ratification du Protocole ; et
 - Passage du pouvoir aux communautés.
47. La délégation du Venezuela a préparé et présenté un rapport détaillé des recommandations issues de l'atelier. Ce rapport faisait état de la nécessité de renforcer la coopération, le partage d'informations et la mise à profit des connaissances spécialisées dans la région. Ce rapport relevait également les déficiences des institutions, mais aussi les capacités, les cadres, les conditions et les financements existants dans la plupart des pays afin de mener à bien les activités liées au LBS. Le rapport insistait encore sur les besoins en matière de formation et de transfert de connaissances. Il a aussi souligné qu'il est nécessaire d'obtenir des financements internationaux et dépeint les PAN comme des catalyseurs de la consolidation de la mobilisation des ressources nationales et la mise à profit efficace des ressources internationales.
48. Le Secrétariat du CAR/UCR a présenté une synthèse des recommandations qu'elle a soumise à l'approbation de l'ISTAC. L'OPS a également présenté une recommandation écrite visant à consolider et à détecter les synergies existantes entre les activités de l'OPS et celles de l'ISTAC. Le délégué de la Dominique a indiqué qu'il était nécessaire d'encourager la participation active des hommes politiques et des décideurs étant donné le rôle important que jouent ces derniers et a insisté sur la nécessité de développer des modules d'éducation environnementale ainsi que du matériel d'information concernant la Convention de Carthagène et ses Protocoles à l'attention des décideurs de la région. D'autres participants ont affirmé qu'il est nécessaire de trouver une façon de s'assurer que les activités menées ne soient pas des reproductions superflues d'activités préalables ou en cours dans la région.
49. La délégation du Costa Rica a proposé que la recommandation qui s'adressait tout particulièrement à l'ISTAC soit inscrite au rapport final de l'ISTAC. On a considéré que la présentation de recommandations par le Secrétariat s'adressait directement à l'ISTAC et il a donc été suggéré que les recommandations figurant au rapport du Venezuela et intéressant l'ISTAC, ainsi que d'autres recommandations, soient inscrites dans la présentation du Secrétariat. La délégation des États-Unis a proposé de préciser la rédaction des recommandations afin

¹ Les PAN et les LBS sont des entités distinctes les unes des autres ; toutefois, les PAN sont nécessaires en tant que complément du Protocole. Ils peuvent aussi compléter les Stratégies Nationales de Gestion Ambientales (NEMS) dans les pays membres de l'OECS.

qu'il n'y ait aucun doute concernant leur destinataire (pays, ISTAC, secrétariat).

50. Les participants à l'atelier ont défini les recommandations suivantes à soumettre à l'ISTAC.

51. Recommandations adressées aux pays :

- i. Enjoindre les pays de concevoir leurs propres PAN afin de favoriser et d'orienter l'application du Protocole LBS.
- ii. Recommander, pour sa mise en oeuvre dans les pays OECS, l'intégration du processus PAN aux NEMS en vigueur afin d'éviter le double emploi.
- iii. Mettre en œuvre des activités permettant de renforcer les financements durables sur le long terme (mobilisation de ressources nationales et exploitation efficace des sources de financement internationales), activités liées aux limites socioéconomiques/de faisabilité économique ainsi qu'à la planification stratégique/ordonnement des mesures à adopter
- iv. Mettre l'accent sur l'évaluation économique et sur les évaluations des coûts de santé environnementale.
- v. Développer la prise de conscience/les initiatives concernant les bénéfiques issus des activités LBS.

52. Recommandations adressées à l'ISTAC :

- vi. Poursuivre ses efforts en vue de renforcer les capacités pour le développement et l'exécution des activités LBS/PAN. Il faut en outre encourager le partage des expériences dans la région, ce qui comprend le partage des méthodes/outils en vue de renforcer l'application du LBS.
- vii. Favoriser l'exécution des PAN à travers des plans clairement définis à court terme, à moyen terme et à long terme.
- viii. Développer, à travers l'ISTAC, un mécanisme d'entraide afin que les pays puissent surmonter les obstacles et les limites que rencontrent les PAN (recommandations iii. – v.)
- ix. Engager et consolider les activités de formation professionnelle et de transfert des connaissances sur la base de l'expérience et des connaissances spécialisées existant dans la région.
- x. Développer des outils et des banques de données concernant le LBS spécialement conçus à l'attention des responsables politiques et des preneurs de décisions.
- xi. Développer la participation active de la communauté universitaire.
- xii. Consolider la coopération avec l'OPS à partir des synergies constatées entre les programmes.
- xiii. S'assurer que les projets ne se répètent pas inutilement.

(b) Les débris marins

53. Au cours de sa présentation sur ce sujet, le responsable AMEP a souligné que cette activité avait pour objectif précis de se concentrer sur les besoins prioritaires actuels en termes de déchets marins qui pourraient faire partie d'un projet pilote applicable à la région. Il a indiqué que le Bureau régional des mers du PNUE travaille actuellement à la conception d'un projet FEM élargi sur le thème des

déchets marins. Il a également mentionné qu'on se trouve face à la possibilité de détecter non seulement les priorités à court terme mais aussi les thèmes qui à moyen et à long terme pourraient être inclus dans ce projet FEM.

54. Le responsable AMEP a lancé un avertissement concernant le risque de « réinventer la roue » quand on parle de mesures liées aux débris et aux déchets marins. Il a informé les délégués qu'il existait en effet un document concernant les déchets marins établi dès 1994 par la Commission Océanographique Intergouvernementale (COI) de l'UNESCO dans lequel figurait déjà un Plan d'Action concernant les déchets solides dans les Caraïbes. L'Administrateur de Programme AMEP a remercié les délégations présentes qui ont répondu au questionnaire soumis au début de 2005, ce qui a permis de mieux connaître les informations disponibles, les programmes et les problèmes.

55. La délégation des États-Unis, en tant que délégation présidente du groupe de Travail sur les déchets marins a alerté les participants au sujet de la gravité de cette question. Elle a indiqué que sur la base du nettoyage effectué chaque année par The Ocean Conservancy, 73% des déchets relevés dans les Caraïbes est le produit d'activités terrestres. L'étude permet de déterminer que les déchets qu'on retrouve le plus fréquemment sur les plages sont : les bouchons et couvercles, les bouteilles en plastiques, les mégots et filtres de cigarettes, les emballages de nourriture et les sachets. Les articles qu'on retrouve le plus fréquemment sous l'eau sont les suivants : bouteilles en plastique, sachets, couvercles et bouchons, assiettes/tasses/ustensiles de vaisselle. Les participants au groupe de travail ont confirmé que ces articles, et en particulier les bouteilles en plastique, représentaient un problème de plus en plus grave.

56. Les participants considèrent également que les déchets parviennent jusque dans l'environnement marin suite à différentes situations telles que :

- ouragans, cyclones etc.
- comportement et mesures inadéquats (avec ou sans infrastructure de gestion des déchets) ;
- absence de poubelles ou mauvais emplacement de celles-ci ;
- collecte des ordures peu efficace ou inopportune (il arrive par exemple que le ramassage des ordures sur les plages se fasse pendant les fins de semaines)
- ordures transportées depuis d'autres pays par les courants.

57. Les participants ont signalé un certain nombre de conséquences négatives sur l'environnement :

- inondations provoquées par des bouteilles en plastique qui bouchent les exutoires des rivières ou les caniveaux prévus pour l'évacuation des eaux de pluie ;
- accès aux plages réduit ou interdit ;
- impact sur la santé humaine, les écosystèmes et les animaux (animaux pris dans des filets, blessures, altérations de l'habitat).

58. Il serait utile de posséder plus de données concernant les sources de pollution et l'impact de cette dernière (sur les écosystèmes, les espèces, l'économie). Les participants ont été d'accord pour affirmer qu'il n'y a pas de "recette ou de formule unique" pour résoudre la situation dans les Grandes Caraïbes car la source des problèmes et les mesures éventuelles permettant de les résoudre diffèrent d'une île à l'autre et du continent aux îles.

59. Toutefois, les participants ont été unanimes à déclarer que les programmes reposant sur la communauté seraient les plus efficaces.

En ce sens, ils ont débattu de la façon dont on pourrait tirer parti du fonds de \$ 35 000 dollars américains dont dispose actuellement le PEC pour faire face à la question des déchets marins. Les délégués se sont en majorité exprimés en faveur de la recherche et de la conception d'un projet FEM élargi plutôt qu'en faveur de un ou deux petits projets pilote.

60. Le fonds de \$ 35 000 dollars pourrait être employé pour recueillir les informations disponibles dans chaque pays, par exemple :
- qui sont les acteurs ? (les coordinateurs ICC, par exemple) ;
 - quels sont les projets communautaires en cours ? – ayant ou non atteint leur but ;
 - quels sont les mécanismes juridiques nationaux disponibles ou quelles sont les propositions à cet égard ? ;
 - quel est le matériel pédagogique dont on dispose ?
61. Le relevé de ces informations permettrait de concevoir un projet FEM à plus grande échelle susceptible d'encourager l'adoption de mesures dans chaque pays. Les participants ont souligné qu'il était impossible d'ajouter le thème des déchets marins à leur calendrier de travail actuel. Par conséquent, il a été recommandé de recruter un coordinateur qui sera chargé de la question dans chaque pays. Chaque coordinateur recevra un ensemble de documents (sur la base de l'étude effectuée avec les \$ 35 000 dollars : matériel de diffusion, projets exemplaires) pour favoriser l'adoption au niveau local de mesure et de solution communautaires.
62. Le projet FEM élargi pourrait également comprendre d'autres activités régionales ou mondiales telles que :
- enquête sur les possibilités de recyclage à plus grande échelle (fabrication de plaques pouvant servir de recouvrement de toit, artisanat) ;
 - possibilité de fabriquer des plastiques biodégradables;
 - mise en place d'un système de contrôle;
 - travailler avec les organisateurs de croisières à la mise en oeuvre de l'Annexe V du MARPOL.
63. La délégation des États-Unis a ajouté quelques commentaires à son exposé sur les déchets marins. Au cours des récentes années, le Plan d'action sur les océans a entraîné un regain d'attention concernant ce thème de la part du Congrès américain. Durant l'exercice fiscal 2005, le NOAA a reçu 5 millions de dollars américains du Congrès afin de pouvoir développer les activités liées aux déchets marins. Le Département d'État américain tente de réunir 50 000 dollars afin d'accueillir un séminaire sur ce sujet (en collaboration avec d'autres agences et organisations) qui réunira les autorités portuaires, les administrateurs de ressources et les pêcheurs de la région des Grandes Caraïbes afin de discuter de la meilleure façon d'éliminer les anciens équipements de pêche et de réduire le nombre d'équipements qui se perdent en mer.
64. Pour conclure, les États-Unis ont présenté leur Programme de Contrôle des déchets marins placés sous l'égide de l'US EPA assisté de The Ocean Conservancy. Ce programme a été conçu afin de recueillir des données scientifiques sur les déchets marins pour les soumettre ensuite à un protocole statistique rigoureux. L'un des objectifs de ce programme est l'identification des tendances s'agissant de la quantité de déchets marins sur les côtes des États-Unis et leur origine. Ce programme pourrait être intéressant pour la région qui pourrait s'en inspirer pour élaborer un programme de contrôle et d'évaluation.

(c) Protection de la qualité des eaux récréatives dans la région des Caraïbes

65. Le Directeur du Centre de Recherche de l'Université Internationale de Floride, Dr. Rudolph Jaffe, a brièvement dépeint un programme intitulé « Instantanés de l'Évaluation de l'Eau dans les Caraïbes » (CarWASSH) où se trouve une proposition en vue d'établir sur le long terme un mécanisme de contrôle de la qualité des eaux dans les Caraïbes. Au cours de sa présentation, Dr. Jaffe a fait mention d'un manque qui s'est manifesté tout au long de la réunion : le manque de données fiables concernant la qualité de l'eau dans la région et les besoins en matière de regroupement et de partage des données à travers les Grandes Caraïbes. Il a souligné les trois objectifs de cette initiative, soit :
- i) créer un étroit réseau permettant de contrôler la qualité de l'eau sur le long terme et de se concentrer sur les écosystèmes côtiers, les récifs de corail, les mangliers et zones abondamment pourvues en algues marines ;
 - ii) fournir un système d'alerte précoce en cas de dégradation de l'état des eaux côtières et fournir des informations fiables concernant l'environnement, ceci aidant à ce que la gestion et la prise de décision se fassent en connaissance de cause ; and
 - iii) déterminer les niveaux de pollution et les conséquences de l'urbanisation, des activités agricoles, des cyclones et du changement climatique sur l'environnement et participer à la création de capacités, par exemple dans le domaine des méthodes analytiques et du travail de terrain pour le suivi des écosystèmes.
66. Il a énuméré les motifs académiques, sociaux, économiques et politiques justifiant l'établissement d'un réseau de suivi de l'environnement dans les Caraïbes. Il relevé que les zones de conservation et les zones destinées aux activités récréatives possédaient respectivement un intérêt universitaire et social tandis que le tourisme, la pêche et la prise de décision sur des bases scientifiques définiraient les motivations économiques et politiques. Il a mentionné d'autres motivations politiques, telles que la gestion des ressources naturelles, la création de capacités et la durabilité. Il a dépeint les difficultés organisationnelles, financières et techniques que pose la mise en place d'un réseau recouvrant l'ensemble des Caraïbes et a souligné qu'une participation active et réelle à l'échelle locale était nécessaire.
67. Il a indiqué qu'à l'heure actuelle, les Caraïbes comptent 23 membres, raison pour laquelle l'initiative est amplement représentée. Il a souligné que tous les échantillons envoyés par les membres sont traités de la même façon tant au niveau de la réception que lors des analyses chimiques et optiques en laboratoire. En ce qui concerne les initiatives de contrôle, il a indiqué qu'il était nécessaire d'organiser un Atelier Caribéen sur la qualité de l'eau, auquel participeraient des techniciens et des scientifiques, dont l'objet serait de définir les besoins de la région. Il a encore insisté sur le fait qu'il est nécessaire d'identifier les sources potentielles de financement afin de pouvoir pallier aux coûts engendrés par les programmes sur la qualité de l'eau auxquels certains pays ne peuvent faire face.
68. Au cours du débat qui a suivi, la représentante de la France a indiqué que son pays possédait un laboratoire d'observation créé par IFREMER en Martinique et en Guadeloupe. Elle a précisé que le site Web de cette institution fournissait une description des méthodologies permettant de traiter différentes substances telles que les métaux lourds et les huiles. La Déléguée a signalé que la France, dans le cadre de l'Union Européenne, réalise un programme de surveillance

- avec des paramètres biologiques et chimiques afin d'établir une évaluation de la qualité de l'eau, élargissant ainsi la proposition de la FIU. L'objectif final est d'atteindre un "bon état" des masses d'eau pour 2015.
69. Le représentant de Cuba a alerté l'assistance contre l'emploi de paramètres qui peuvent varier de jour en jour et requièrent donc d'un contrôle éventuel et plus fréquent.
70. Le représentant de Bonaire a indiqué que l'île est sur le point d'engager un projet d'analyse des nutriments. Il a demandé des informations concernant l'application de principes directeurs aux procédures d'échantillonnage et d'analyse, ceci étant lié à l'intention d'obtenir des données fiables et cohérentes avec celles qui ont été recueillies ailleurs dans la Région des Grandes Caraïbes. En réponse à cette question, le représentant de la FIU a expliqué que les pays étaient libres de choisir les types et les sources des prélèvements qu'ils envoient au laboratoire dans la mesure où le choix de la fréquence et des sites de prélèvement dépend de chaque territoire. Il a suggéré que les lignes directrices à cet égard pourraient être établies au cours de l'atelier dont l'organisation a été suggérée. Il a renouvelé l'engagement de la FIU vis-à-vis d'un travail participatif en coopération avec les pays et offert de mettre sa banque de données « Florida Coastal Monitoring Database » à leur disposition. Le Représentant de INVEMAR a fait remarquer que les laboratoires existants dans chaque pays pourraient faire les analyses de manière standard.
71. La représentante du Panama a recommandé l'application de tests de calibrage comparatifs aux laboratoires candidats afin de garantir la fiabilité des résultats.
72. Le représentant de l'OPS a indiqué qu'au niveau microbiologique, il était difficile de réaliser certains tests étant donné que les échantillons envoyés ne permettaient pas de garantir la fiabilité des résultats. Il a affirmé toutefois qu'en vue de l'importance de ce type d'action, l'OPS offrait son soutien technique à une proposition de projet visant à développer un système de surveillance régional des aires de loisirs aquatiques.
73. Le représentant de la FIU a souligné que son institution n'avait pas l'intention de s'approprier le processus de surveillance de la qualité des eaux pour toutes les Caraïbes, assurant qu'une telle entreprise était de toutes façons physiquement et politiquement irréalisable. Il a ajouté que son institution pouvait néanmoins aider de petits pays ou d'autres institutions à remplir cette fonction. En réponse au commentaire de Panamá sur le besoin de calibration entre les laboratoires, la FIU a concédé que les méthodes QA/QL étaient requises. Le secrétariat a remercié la FIU y a appuyer la création d'un programme de suivi régional. Il a aussi été mentionné qu'un réseau de communication pourrait faciliter la standardisation des méthodes et procédures.
74. Le représentant de la République Dominicaine a présenté la campagne « Pavillon Bleu » (Blue Flag) menée par ce pays. Il a décrit l'initiative Pavillon Bleu comme étant une initiative de la Fondation pour l'Éducation en matière d'environnement. Cette campagne avait été lancée en France en 1985 pour s'étendre au niveau international dès l'année 1987, déclarée Année Européenne de l'Environnement. Le concept Pavillon Bleu, introduit en République Dominicaine en 2002 avec l'aide du PNUE et de l'Organisation Mondiale du Tourisme (WTO), implique « la conception et la diffusion d'un nouveau concept de qualité globale qui comprend, parmi ses caractéristiques, la légalité, l'équité et l'accès aux niveaux écologique, social et économique pour tous, citoyens ou touristes ».
75. En décrivant les objectifs et les critères permettant d'obtenir le label Pavillon Bleu, le représentant a signalé qu'un Pavillon bleu placé sur une plage atteste des efforts entrepris par certaines communautés locales en vue du respect de certains critères de légalité, d'accessibilité, de propreté et de sécurité ; ce Pavillon démontre encore que la communauté en question apporte une attention adéquate à la gestion de l'environnement et à l'information dans ce domaine. Il a fait mention du défi que représente le nettoyage des plages par les usagers eux-mêmes, en particulier par les vendeurs, leur situation de proximité immédiate entraînant le déversement de leurs déchets sur les plages. Il a également mentionné les efforts de certains hôteliers qui ont entrepris d'investir il y a trois ans dans l'achat de 4000 m² de terrain afin de construire un centre commercial où les vendeurs seront regroupés. Un accord est actuellement en cours de signature entre le secteur hôtelier et le Ministère du tourisme afin de résoudre cette question.
76. En ce qui concerne le traitement des eaux usées du secteur hôtelier, le représentant a fait remarquer que sur une zone précise, seuls 50% des hôtels étaient équipés de stations d'épuration ; ailleurs, 75% des hôtels l'étaient tandis qu'à Saint Domingue, seuls 60% des hôtels sont équipés de stations d'épuration, alors qu'il s'agit d'une zone où les déversements se font directement dans la Mer des Caraïbes. Il a aussi fait remarquer que toutes les plages ayant un Pavillon Bleu possédaient un système de traitement des eaux.
77. La représentante du Panama a annoncé qu'un audit avait été effectué dans son pays concernant l'élaboration de Normes de Qualité des Eaux Marines et Côtières ; dans le cadre de cet audit, on a étudié la possibilité d'inclure le Programme Pavillon Bleu audites normes. À l'heure actuelle, les Normes des Eaux Marines et Côtières en sont au stade de la consultation publique. Le délégué de la République Dominicaine a signalé qu'il y avait des normes internationales en vigueur ainsi qu'un comité national dont le Ministère de l'Environnement faisait partie. À évaluer les caractéristiques de la plage avant qu'elle ne reçoive un Pavillon Bleu.
78. Il a aussi précisé que les hôtels effectuent leur propre contrôle suivi d'un audit environnemental officiel visant à vérifier que l'hôtel a respecté la légalité en ce qui concerne ses résultats. En réponse à la délégation du Honduras qui souhaitait savoir si les stations d'épuration étaient prévues dès la construction des hôtels ou non, le représentant a répondu que les projets de construction n'étaient pas approuvés si cette condition n'était pas remplie à l'étape de la conception des plans ; les hôtels déjà construits, toutefois, se trouvent dans une situation plus compliquée. Les hôtels, ainsi qu'il l'a expliqué, doivent faire face aux coûts financiers du processus de contrôle.
79. Le représentant des Antilles Néerlandaises, soutenu par le Mexique, a demandé des précisions en ce qui concerne le respect des hôtels situés sur une plage précise et demandé quelles étaient les conséquences pour un hôtel qui ne remplirait pas les exigences en matière de contrôle, la certification dépend du respect par tous les hôtels. Le Représentant de la République Dominicaine a répété que l'adhésion au programme Pavillon Bleu était laissée au choix de chacun et n'avait pas de caractère contraignant. Il a précisé que les hôtels se montraient très soucieux de remplir les conditions du programme étant donné le succès de l'initiative Pavillon Bleu auprès d'un certain type de touristes, en particulier les touristes européens qui se montrent sensibles à la présence du Pavillon Bleu sur les plages.
80. Le Coordinateur du PEC a indiqué qu'à l'heure actuelle, cette situation ne s'était pas encore présentée. Il a profité de l'occasion pour

présenter un aperçu général des critères et des conditions permettant d'obtenir le label Pavillon bleu : l'évaluation des récifs selon la méthode Reef Check, abondance d'espèces de poissons, impact sur les récifs et financement. Il a indiqué que le label Pavillon Bleu avait été décerné à trois pays : Bahamas, la Jamaïque et la République Dominicaine, ainsi qu'au territoire de Porto Rico. En réponse à une question du Venezuela au sujet de l'assistance fournie en vue de l'obtention du label Pavillon Bleu, il a répondu que le Secrétariat mettrait les conditions du programme à disposition de tous les États membres. Le représentant des Îles Vierges Britanniques a demandé si le programme Pavillon Bleu établissait des dispositions pour les plages non touristiques. Le Secrétariat a répondu que Porto Rico avait sélectionné quatre plages, soit deux publics et deux privées et que les mêmes normes avaient été appliquées.

81. Le représentant de Cuba a fait remarqué que le programme Pavillon Bleu est étroitement lié aux systèmes de traitement des eaux et aux permis environnementaux octroyés pour la construction d'hôtels. Il a indiqué qu'à Cuba, le contrôle de l'état des plages est confié au Ministère de la Santé publique et que son pays considère qu'au-delà de la question environnementale, l'état des plages est un problème de santé publique.
82. Le représentant du Costa Rica a partagé l'expérience de son pays vis-à-vis de l'initiative Pavillon Bleu, adaptée aux conditions locales, 10 ans après sa mise en place. Les entités locales sont reliées aux laboratoires, ce qui permet la certification des plages sous 3 catégories (1, 2 et 3), certaines se voyant également décerner des étoiles. Il a souligné que l'application du programme ne se limite pas aux zones côtières puisqu'il touche également d'autres zones ; le programme a récemment été présenté à l'école qui reste le lieu idéal de la sensibilisation et de la prise de conscience. Il a renouvelé l'offre concernant le partage des expériences qu'il avait présentée devant l'OTC.
83. Le représentant de l'OPS a expliqué que l'OPS travaille avec plusieurs pays sur la qualité des eaux destinées aux loisirs et ce depuis la publication des normes OMS. L'OPS a offert son soutien technique à une proposition de projet visant à développer un système de surveillance régional de ces eaux.
84. M. Joaquin Gutierrez, représentant du Centre d'information, de gestion et d'éducation sur l'environnement (CIGEA) du Ministère de la Science, de la Technologie et de l'Environnement (CITMA) a présenté les options en matière de traitement et d'élimination des déchets d'origine domestique en rapport avec le LBS. Parmi les études fondamentales recommandées lors de la deuxième réunion de l'ISTAC en vue d'éliminer les obstacles techniques LBS, il a été décidé de réaliser un guide méthodologique régional dans le cas des exutoires en mer qui sont une façon sûre de déverser les eaux usées après leur épuration dans le milieu marin. L'exposé traitait du contexte entourant les écoulements sous-marins dans les Grandes Caraïbes en s'arrêtant plus particulièrement sur les éléments clefs de leur conception et de leur système hydraulique qui doit comprendre, ainsi qu'il est conseillé, une zone de mélange. Méthodologiquement, on emploie 21 règles pour la conception et les autres éléments fondamentaux de ce type de système.
85. En employant des modèles de calcul comme l'UM3 de la EPA et d'autres équations conventionnelles, on a pu calculer la distance, la largeur et l'aire de la zone de respect des indicateurs microbiologiques (ACIM) ; ces informations sont utiles lors du pronostic des densités en bactéries des zones réservées à la baignade.
86. Les participants ont posé de nombreuses questions et félicité l'auteur de l'étude ; ils ont également demandé une version en anglais du texte de l'exposé.
87. La méthodologie et l'angle adoptés dans cette étude peuvent servir de base à la première étape de la rédaction d'un guide méthodologique régional concernant les écoulements sous-marins et à cet égard, la création d'un groupe de travail regroupant les CAR pourrait s'avérer utile.
- (d) Le SIG et la gestion d'information en appui au sous-programme AMEP**
88. Asha Singh, étudiante et chercheur à l'université de Plymouth (Royaume-Uni) a présenté un exposé concernant la Mer des Caraïbes et les Petits États insulaires en développement (SIDS). Mme Singh a parlé de l'économie des SIDS et relevé un certain nombre de tendances par secteur. Elle a de plus présenté des données précises concernant certaines activités dans la Mer des Caraïbes et une évaluation portant sur la vulnérabilité de la zone. Il a été indiqué que les cartes concernant l'intensité du trafic maritime montrent que les Caraïbes accueillent de 40 à 50% des bateaux de croisière, une industrie qui produit environ 75 millions de tonnes de déchets. Mme Singh a également abordé certains sujets concernant le milieu marin et les mécanismes de réponse actuellement en place. Elle a posé le problème de la gestion intégrale de la Mer des Caraïbes qu'elle considère comme une nécessité.
89. Le débat qui a suivi montre que plusieurs pays connaissent la situation de l'environnement et sa complexité, mais qu'ils manquent de moyens leur permettant d'y pallier. Le débat a ensuite porté sur l'obtention de fonds pour répondre aux problèmes de l'environnement. En ce qui concerne la qualité de l'eau destinée à la baignade et aux zones à risques, on a souligné que la classification des zones de baignade ne devrait pas se négocier ; cette mesure devrait permettre d'assurer la sécurité des baigneurs.
90. Les participants ont demandé si les informations présentées par le délégué de Cuba étaient disponibles en anglais, question à laquelle il a été répondu que la traduction des documents serait disponible d'ici deux mois. Étant donné les coûts élevés des moyens traditionnels de traitement des eaux usées lorsqu'on a affaire à un petit nombre d'utilisateurs, situation qui est celle des SIDS, certaines des îles ont demandé s'il existait des solutions moins chères au problème du traitement des eaux. Certains pays du continent font actuellement des essais sur de nouveaux systèmes de traitement des eaux, par exemple les réseaux de zones humides. Toutefois, il faut poursuivre les efforts de recherche en vue de trouver des solutions pour les petits pays qui en raison de leur faible nombre d'habitants ne peuvent pas s'offrir les systèmes de traitement coûteux.
91. Le Secrétariat a présenté deux documents : « A Directory of Environmentally Sound Technologies for the Integrated Management of Solid, Liquid and Hazardous Waste for SIDS in the Caribbean Region (CEHI/UNEP, 2004) » conçu afin d'orienter la prise de décision dans les SIDS en matière de systèmes de traitement des eaux et "Needs Assessment Guidance to Developing National Plans for Domestic Wastewater Pollution Reduction" (« Guide pour l'évaluation des besoins en vue du développement de programmes nationaux de réduction de la pollution dans les eaux usées d'origine domestique »), document qui constitue un guide permettant de respecter les conditions de l'Annexe III au Protocole LBS en rapport avec la Convention de Cathagène publiée par le PEC et disponible en anglais et dont la version en espagnol sera bientôt prête. Le

- représentant de l'US EPA a indiqué qu'il était possible, afin de trouver des solutions pratiques, de s'inspirer des modèles en place dans Îles Vierges et en Floride, ces deux régions connaissant des conditions comparables à celles des États insulaires, comme dans le cas des Îles Vierges Britanniques.
92. Le représentant de Sainte Lucie a indiqué que les déversements dans les mers pour le traitement des eaux usées sont encore une réalité dans son pays même si cette solution est de plus en plus souvent perçue comme une mesure inadéquate face au développement du tourisme et aux risques pour la santé que ces déversements impliquent; en effet, l'industrie de la pêche est le plus souvent installée sur les côtes. Le Représentant de REMPEITC a fait remarquer que l'annexe VI de SOLAS force les navires doivent traiter les décharges de déchets en mer. Il a été souligné qu'il fallait mettre en oeuvre des études d'impact sur l'environnement réalisées sur une période d'au moins un an et demi et qu'il s'agissait-là d'une mesure de précaution applicable aux grands projets dans les Caraïbes.
93. Le représentant de INVEMAR a expliqué à l'assistance qu'une étude avait été réalisée concernant les déchets produits par les navires de tous types. Les informations à ce sujet sont disponibles auprès de INVEMAR.
94. Mme Leibler-Danon, du Centre de l'Eau pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CATHALAC) a présenté à l'assistance le Système Régional Mésoaméricain de Visualisation et de Suivi (SERVIR). SERVIR se trouve hébergé par le CATHALAC; le projet est principalement financé par la NASA et l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID). Ses autres partenaires sont l'Autorité Nationale de l'Environnement (ANAM), le CCAD, la Banque Mondiale, la Ville du Savoir du Panama et certaines entreprises du secteur privé. SERVIR utilise beaucoup les services de la NASA, les USG et NOAA (recherche en sciences de la Terre, observation, contrôle à distance) ainsi que les informations obtenues en temps réel et en temps quasi-réel afin de compiler, d'enregistrer, de traiter, d'organiser et de distribuer les données concernant l'environnement et d'appliquer les outils géoréférencés à la prise de décision dans les pays mésoaméricains – en matière de changement climatique, gestion des catastrophes naturelles, utilisation des sols, biodiversité, surveillance des incendies forestiers, contrôle géologique, ressources hydriques et gestion des zones côtières. La création de capacités fonctionne à partir d'ateliers de formation et d'assistance technique organisés in situ afin de gérer les informations transmises par satellite, les systèmes d'information géographique (SIG), les systèmes de soutien à la prise de décisions (DSS) et les modèles de ressources naturelles.
95. Les outils de SERVIR peuvent être utiles à de nombreuses entités chargées de la prise de décisions, gouvernements, chercheurs, enseignants, responsables politiques, secteur privé et étudiants. CATHALAC a créé un site Internet (<http://servir.nasa.cathalac.org>). Grâce à ce site disponible en espagnol et en anglais, l'utilisateur peut accéder librement et gratuitement à toute une série de données satellites et spatiales classées dans la base MesoStor ainsi qu'à des cartes interactives, conseils et outils de visualisation 3D. CATHALAC propose SERVIR en tant qu'outil utile au déroulement du travail du Protocole LBS afin d'éviter des chevauchements entre les différentes activités et de tirer parti des capacités existantes.
96. Les questions suivant la présentation se sont centrées sur la résolution des données et sur leur échelle ainsi que sur la possibilité de voir ce projet former des alliances stratégiques avec des pays autres que les pays participants. Il a été répondu que le CATHALAC s'étendrait au reste des Caraïbes et que les ministres de l'environnement seraient contactés en temps voulu.
97. Le responsable du programme CEPNET, M. Luc St-Pierre, a présenté un exposé intitulé "Comment favoriser l'accès à l'information liée à l'exécution du Programme AMEP et à l'application du Protocole LBS". Bien que les mécanismes d'accès à l'information deviennent plus efficaces et plus simples, les projets de gestion de l'environnement dans le cadre du plan de travail du PEC ne tirent pas encore parti au maximum des données et des informations de qualité (actualité, précision, couverture, comparabilité, régularité etc.). Tenant compte de la pénurie de ressources, des investissements importants effectués dans la conception et le suivi des programmes de données et de la gamme d'activités du Programme AMEP, le Secrétariat propose de poursuivre et de consolider le développement des réseaux et d'accentuer la coordination inter-agences afin d'améliorer l'accès aux informations. Le Secrétariat soutient la création d'un mécanisme d'échange des informations (CHM) AMEP/LSB à partir des projets ou initiatives en cours. Plusieurs activités ont pour objectif le développement de centres d'échange d'information et de systèmes d'information. Les besoins en données et en analyse sont un dénominateur commun. Toutes les activités produisent un nombre important de données et d'informations. Le CHM de l'AMEP/LBS pourrait être conçu à partir de cinq activités en cours :
- Les PAN qui font partie du cadre global et disposent de leurs propres ressources.
 - Le CHM du PAM et son centre de liaison caribéen qui se trouve en pleine expansion.
 - Le Système mondial d'observation de l'océan (GOOS) qui produit des données, des modèles, de la valeur ajoutée, des capacités institutionnelles et encourage le développement des systèmes d'informations ;
 - L'initiative WW2BW dont découlent nombre de possibilités et un ample réseau
 - Le projet IWCAM qui assigne des ressources à un CHM régional qui produira plusieurs séries de données nationales et régionales.
98. De ce travail des réseaux auquel doit s'ajouter une meilleure coordination découlera un échange d'informations au sens le plus large de l'expression : de simple informations de base jusqu'à de complexes systèmes spatiaux. Il a été dit que le CHM de l'AMEP/LBS apporterait de nouvelles possibilités de développement aux programmes transversaux grâce au Protocole sur les espèces et les espaces spécialement protégés (SPAW). En conclusion, il a été dit que si une activité a ses propres objectifs, sa propre échelle, son propre calendrier et ses propres usagers/bénéficiaires, elles n'en utilise pas moins des informations qui sont souvent similaires à celles recherchées par d'autres projets; cette activité pourrait donc tirer profit d'un travail en réseau.
99. L'Administrateur du Programme CEPNET a précisé qu'il était nécessaire de passer des systèmes complexes à des formes plus simples d'échange d'information. Certains participants ont signalé qu'il existe des informations disponibles sur Internet ; il a également été fait remarquer que de nombreux petits pays pourraient manquer d'expérience ou des capacités leur permettant d'absorber et de gérer les informations disponibles. On a donc insisté sur le fait qu'il faut consolider les capacités et la formation dans les SIDS. Il a également été indiqué qu'il était important pour les pays dont on suppose la faible capacité ou l'absence de connaissance et d'expertise dans des domaines précis de bien identifier leurs besoins et de demander une assistance tout en faisant les efforts nécessaires à l'amélioration de

leurs capacités. Les organisations qui gèrent et distribuent les informations dans la région, comme par exemple le CATHALAC, et sont aussi des centres de formation, pourraient être utiles à cet égard. Il a également été question des Perspectives mondiales en matière d'environnement (GEO), considérées comme une source d'information facilement accessible.

100. M. Carlos E. Hernández, représentant l'Université EARTH a présenté les projets du Programme AMEP que son université a administrés. Le Projet FMAM-AMEP intitulé « réduction des écoulements de pesticides dans la Mer des Caraïbes » a pour objet la préservation du milieu marin dans les Caraïbes par la diminution de la dépendance du secteur agricole vis-à-vis des pesticides et l'amélioration générale de la gestion de ces produits. Le résultat escompté est la réduction des écoulements de pesticides. Le projet reçoit un financement d'environ 10 millions de dollars US. Les pays qui ont participé à la conception de la proposition du Projet de Réduction des Écoulements des pesticides dans la Mer des Caraïbes étaient : le Nicaragua, le Costa Rica, Panama et la Colombie. Toutefois, Panama a décidé de ne pas participer à la mise en œuvre du projet. Le consultant a estimé que c'était regrettable car Panama occupe une position stratégique pour ce qui est du commerce et de la distribution des produits chimiques destinés à l'utilisation agricole. Le rapport du Panama indique que plus de 300 navires de marchandises chargés de produits chimiques dangereux transitent chaque année par le canal et que Puerto de Colón est un point d'arrivée à partir duquel les pesticides sont redistribués. C'est pour cette raison que le consultant recommande que le chef de projet trouve des mécanismes directs ou indirects permettant d'intégrer Panama à l'exécution du projet.
 101. La procédure pour l'exécution de la phase préliminaire du projet inclue plusieurs étapes: un comité directeur, composé par les représentants des principales organisations régionales, de plusieurs représentants du secteur universitaire et des coordinateurs nationaux a été mis en place. Ce comité a défini la politique générale qui sera suivie tout au long de la mise en œuvre du projet jusqu'à la rédaction du rapport final.
 102. Chaque pays a désigné un Comité National avec des représentants des organisations gouvernementales, des ONG, de la société civile, du secteur privé et de l'université. Ces comités se sont chargés de la rédaction d'un rapport national consensuel débouchant sur un atelier national. Les ateliers nationaux ont connu une affluence de 60 à 100 personnes, tous secteurs sociaux confondus. On a ainsi revu et modifié les rapports afin de refléter un véritable consensus national. Ces rapports nationaux ont été synthétisés en un rapport régional qui a été endossé lors d'un atelier régional organisé à Panama.
 103. Les résultats de ce rapport indiquent que la Mer des Caraïbes est un réceptacle de produits polluants issus de différentes sources terrestres. Plusieurs sources sont à retenir : déversements d'eaux usées non épurées ; déversements partiels de déchets liquides industriels et agro-industriels non traités ; mauvaise gestion des déchets solides et lixiviats ; et érosion due aux mauvaises pratiques de gestion et d'utilisation des sols, déforestation et croissance urbaine ; à l'heure actuelle, le processus de recrutement d'un chef de projet est en cours afin d'assurer la coordination des activités. Le deuxième projet s'intitule petites subventions pour de meilleures pratiques de gestion agricole. Le PNUE-CAR/RCU crée un fonds de petits dons pour la mise en place de meilleures pratiques de gestion dans la production agricole (BMP/SGP) au sein d'AMEP.
 104. Le programme BMP/SGP concevra des projets-pilote de démonstration à petite échelle visant des systèmes intégrés de production agricole et de pisciculture. Certaines activités spécifiques (BPM) concerneront l'utilisation appropriée des engrais, la conservation des sols, la rétention des sédiments, les méthodes alternatives de labourage, la gestion des déchets agricoles et les techniques de gestion des activités dérivées de l'élevage contribuant à la durabilité en matière de production agricole.
 105. L'objectif de ce projet est de promouvoir le respect des bonnes pratiques de gestion (BPM) afin de prévenir, de réduire et de contrôler la pollution provenant du ruissellement diffus les pays de la région des Grandes Caraïbes (GAC) dans le développement d'une planification environnementale intégrée incluant l'usage de bonnes pratiques dans les exploitations agricoles qui peuvent avoir des impacts négatifs sur les ressources des bassins-versants ou sur les zones côtières.
 106. Le projet BMP/SGP sera mené à bien dans les pays Parties à la Convention de Carthage et ses Protocoles qui possèdent des territoires en contact direct avec la côte Caraïbes. Au cours d'une première étape, les pays concernés seront le Costa Rica, le Nicaragua et le Honduras. Toutefois, on espère qu'à court terme ces mesures puissent s'étendre aux autres pays de l'Amérique centrale. Les autres pays des Caraïbes seront pris en compte lors d'une deuxième étape.
 107. Le PNUE-CAR/RCU délèguera la coordination du Programme BMP/SGP à une organisation de soutien (OS) qui agira en tant qu'unité régionale destinée à promouvoir, à mettre en œuvre, à contrôler et à évaluer les projets pris individuellement. La OA désignée pour la première phase de ce programme sera l'Université EARTH, par le truchement de son Unité de Recherche et de Projets Spéciaux. Le PNUE -CAR/RCU se réservera un droit de regard sur l'approbation finale de tous les projets et activités.
 108. Il a été reconnu que les coûts de gestion sont l'un des principaux problèmes de ce projet. Afin de résoudre cette situation, il a été recommandé que les projets soient limités à un an et que des appuis particuliers puissent faciliter des activités déjà engagées par des organisations bien établies. Ainsi, une partie des fonctions des promoteurs locaux sera couverte par les moyens déjà en place de chacun des projets.
 109. Le coordinateur a communiqué aux participants l'engagement souscrit par CropLife portant sur un apport de \$ 100 000 dollars américains pendant toute la durée du projet sur les pesticides.
 110. M. Corbin a demandé l'aide des correspondants s'agissant de la diffusion des versions en anglais et en espagnol du Manuel rédigé par l'Université EARTH pour le Fonds des petits dons pour les pesticides. Il a également souligné que le PEC était intéressé par les activités locales et communautaires.
 111. M. Corbin a demandé aux participants de revoir les procédures des RAC et de faire part de leurs commentaires à ce sujet.
- Point 8 de l'Agenda : Révision des opérations des Centres d'activités régionaux (CAR) sur la pollution marine due à des sources terrestres**
112. M. Antonio Villasol, Directeur, a fait un exposé sur les activités du CAR-Cimab durant la période 2003-2005 visant à soutenir la ratification du Protocole LBS. L'exposé s'est centré sur les activités du découlant des recommandations de la Deuxième Réunion ISTAC et de la onzième réunion intergouvernementale de Montego Bay en 2004.

113. A l'atelier sub-régional de Promotion du Protocole LBS, organisé au Costa Rica en novembre 2004, les délégations nationales ont été d'accord qu'il était important de continuer de promouvoir la ratification du protocole et de disséminer de l'information pertinente. Il a été constaté qu'il y avait un besoin d'offrir des ateliers nationaux de promotion du Protocole LBS. Le Coordinateur a invité les pays membres à présenter des demandes de soutien financier pour réaliser lesdits ateliers nationaux.
114. Un tel atelier a eu lieu en juillet dernier à Cuba où les participants ont pu constater que les décideurs connaissaient mal le Protocole LBS. De plus, il a été noté que les plusieurs normes de Cuba étaient plus contraignantes que celles de l'Annexe III du Protocole. La principale conclusion de l'atelier a été de recommander, dans leur propre intérêt, aux niveaux concernés du gouvernement de ratifier le Protocole.
115. L'Atelier sur le SIG organisé par le RAC-Cimab a permis de définir les besoins de l'institution afin d'améliorer ses capacités afin de pouvoir utiliser cet outil, tant au niveau de la classification des eaux en classe I et II ainsi que le stipulait l'Annexe III du Protocole et la mise à jour du rapport # 33 du PEC. Cet outil de travail favorisera la diffusion des résultats issus des travaux et permettra aux autorités de prendre des décisions techniquement justifiées.
116. Parmi les autres activités réalisées on retiendra la participation à la Réunion des Nations Unies sur les établissements humains qui s'est tenue à la Havane au cours du 1^{er} semestre 2005, au cours de laquelle les représentants des grandes villes latino-américaines et des Caraïbes ont pu échanger leurs vues sur les conséquences que ces zones de peuplement ont sur l'environnement marin. Il est ressorti de cette réunion que 60 des 77 villes les plus importantes d'Amérique Latine et des Caraïbes se trouvent sur les côtes et hébergent les principaux ports et baies de la région ; il convient de revitaliser le projet régional des baies fortement polluées qui constituent des « points chauds » de la pollution marine dans notre région.
117. Le RAC-Cimab a aussi participé à la Convention Internationale de l'Environnement qui s'est tenue à la Havane ; au cours de cette convention, les résultats du projet Evaluation mondiale intégrée des eaux internationales (GIWA) incluant une attention particulière pour les Îles des Caraïbes ont été exposés. Il ressort de ces résultats que la pollution marine provoquée par des sources terrestres est le principal problème de cette sous région. L'autre problème fondamental de la sous-région est la pollution produite par l'important trafic maritime qu'elle connaît, cette situation étant aggravée du fait qu'en général, les ports et les baies de la région ne disposent pas des infrastructures requises pour traiter les déchets rejetés par les navires.
118. En dernier lieu, les résultats obtenus lors de l'Atelier Régional sur la mise à jour du Rapport #33 du PEC ont été exposés ; au cours de cet atelier des Guides Méthodologiques pour la définition des charges de contaminants émanant des sources diffuses et non diffuses de pollution ont été élaborés conjointement et il a été annoncé que Cuba, le Costa Rica, la Colombie, le Mexique et les Etats-Unis travaillent à la définition des charges de contaminants dans les Caraïbes. De plus, le Ministère de l'environnement du Nicaragua prévoit obtenir des fonds pour mesurer les charges de contaminants atteignant la Mer des Caraïbes.
119. En réponse à la demande d'assistance de RAC-Cimab pour le relevé des informations régionales, le responsable du programme AMEP a souligné qu'il était possible que les besoins en coordination et en compilation au niveau national soient plus urgents et que le PEC devrait alors préparer un schéma en ce sens.
120. La représentante des Îles Vierges Britanniques a exposé aux participants les limites des activités de contrôle de la qualité de l'eau en expliquant qu'elles étaient dues au manque de personnel formé et à l'absence d'un laboratoire muni d'installations suffisamment sophistiquées. Elle a demandé au Secrétariat d'engager un projet placé sous l'égide du Programme AMEP en faveur des pays de l'OECS, consacré à la qualité des plages et aux zones couvertes d'algues et de mangliers. FIU, CEHI et le secrétariat de la OECS sont des partenaires potentiels.
121. Le Coordinateur a expliqué aux participants que les pays intéressés par la réalisation d'atelier promotionnels nationaux pouvaient solliciter l'assistance du PEC. Le Panama a signalé qu'il était important de travailler à des accords interinstitutionnels afin de promouvoir le Protocole LBS et a renouvelé l'engagement de son pays vis-à-vis de cet objectif à travers l'organisation dans les plus brefs délais d'un atelier national. Le délégué a demandé l'assistance du PEC pour la mise en œuvre de cette proposition. D'autres délégués ont indiqués leur intérêt pour la tenue d'ateliers.

Point 9 de l'Agenda : Révision du Projet du Plan de travail et Budget pour la période biennale 2006-2007

122. Lors de la présentation de l'avant-projet de plan de travail et de budget, le responsable du programme AMEP a indiqué que les objectifs dudit programme sont d'assurer l'accès au Protocole LBS et son respect et son application ainsi que la gestion financière et le développement durables, la lutte contre la pauvreté et l'établissement de liens de collaboration et d'alliances supplémentaires. Il a relevé que ces objectifs peuvent être atteints grâce à des mesures telles que l'élargissement du rôle des CAR et RAN, une plus grande participation active, la mise en réseau des correspondants LBS et la consolidation des liens entre les différents programmes, y compris ceux des RAC des Protocoles SPAW et celui sur les déversements d'hydrocarbures.
123. Il a encore présenté une synthèse des principaux projets tels que le projet du FME « Côtes des SIDS », le projet de Gand Ecosystème Marin du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) dans le Golfe du Mexique.
124. Par la suite, il a mentionné quelques programmes FEM actuellement en cours, tels que les projets relatifs aux pesticides et le projet de Gestion Intégrée des bassins versants et des zones côtières (IWCAM) devenus des projets emblématiques mis en œuvre dans la région. Il a indiqué que le projet sur les pesticides allouera US\$500,000 à chacun des trois pays participants pour des activités menées dans le cadre des projets de démonstration, ce qui représente environ 50% de chaque démonstration. Il a également présenté en détail le projet IWCAM dont les coûts ont été estimés pour un montant de US \$ 22 798.
125. Il a ajouté que le PNUE était activement impliqué dans plusieurs projets en cours : évaluation des besoins en matière d'eaux usées, meilleures pratiques de gestion agricole, conception de PAN et deuxième aperçu régional des sources de pollution et activités terrestres dans la région des Grandes Caraïbes. Il a souligné différents aspects de plusieurs nouveaux projets pour lesquels un financement auxquels un financement a d'ores et déjà été attribué, comme par exemple la gestion intégrée des déchets et des produits chimiques, le développement de capacités SIG pour RAC-Cimab et la diffusion du Protocole LBS.
126. Il a indiqué que le PNUE est encore à la recherche de fonds permettant de financer un certain nombre d'initiatives encore sans

financement : le projet régional conjoint pour assister les gouvernements de la région des Grandes Caraïbes dans la classification de leurs eaux dont le coût a été estimé à US\$206,000 et le projet pour le développement d'aires de loisirs aquatiques sûres dans la région des Grandes Caraïbes au coût estimé à US\$188,000.

127. Parmi les nouveaux projets proposés, on retiendra les projets financés par le FEM relatifs à la gestion intégrée des déchets et des produits chimiques, aux couches aquifères et aux zones côtières, Globallast et déchets marins, baies polluées, besoins concernant les eaux usées et l'application du Protocole LBS. Il a encore précisé que certains de ces projets en sont à l'étape de la conception tandis que d'autres sont liés aux remarques des gouvernements membres. Il a souligné que le PNUE UCR/CAR pourrait participer en tant que partenaire, co-responsable ou responsable des projets FEM. Il a suggéré, au vu de l'intérêt suscité par le récent atelier, de concevoir des projets FEM sur des thèmes importants tels que la surveillance de la qualité des eaux et la mise en application des PAN. Il a ajouté que Globallast est devenu une priorité essentielle et que le PNUE a établi un partenariat avec le gouvernement du Venezuela l'Organisation maritime internationale (OMI) afin d'en assurer le suivi.
128. En ce qui concerne le budget provisoire, le responsable du programme a indiqué que les prévisions pour l'an 2008 reposaient sur deux projets FEM en cours dont le financement était d'ores et déjà assuré. Les fonds nécessaires pour l'année 2006 concernent deux projets de qualité des eaux destinées aux loisirs et des subventions pour deux projets-pilote supplémentaires concernant l'évaluation des besoins en matière de traitement des eaux usées. Il a rappelé qu'il était nécessaire de synchroniser la réunion intergouvernementale (IGM), les réunions ISTAC et les réunions STAC afin de tenir ces réunions techniques des protocoles de façon plus rapprochée.
129. Le représentant de Trinité et Tobago, agissant en qualité de Président du Groupe de Travail sur le Plan de Travail et le Budget pour la période 2006-2007 - constitué par le Belize, les Etats-Unis, la France, les îles Vierges Britanniques et Trinité et Tobago-, a présenté son rapport. En ce qui concerne les objectifs stratégiques du Programme AMEP tels qu'ils ont été présentés par le responsable du programme, le groupe de travail a considéré qu'ils étaient trop généraux s'agissant du soutien à apporter au Protocole LBS. Une définition plus large de ces objectifs afin de décrire des buts et des délais précis favoriserait la mise en œuvre de projets prioritaires ; en d'autres termes il s'agit de concevoir un plan stratégique pour AMEP. Ceci est important étant donné le peu de financements disponibles ; ce type de document pourrait servir d'appui aux propositions de financement.
130. Vu que les fonds FEM sont prévus pour des périodes plus longues, les membres du Groupe de Travail ont considéré qu'il était nécessaire d'explorer d'autres sources, surtout s'agissant des projets plus modestes. De plus, la rédaction d'un document conceptuel de deux pages pourrait être utile avant de développer des propositions complètes. Ce document pourrait être relu et renvoyé pour correction. Ainsi, on s'assurait que la durabilité, le respect des objectifs et la définition de ceux-ci figureraient dans tous les projets.
131. Le Groupe de Travail considère que la compilation des projets aboutis au cours de la dernière période du Plan de Travail, y compris leurs résultats et leurs succès, sont des données utiles pour dresser un registre de la trajectoire du programme et vérifier sa capacité en matière de reddition de comptes face aux bailleurs de fonds éventuels.
132. Le Groupe de Travail a revu les recommandations effectuées au cours de la Deuxième Réunion de l'ISTAC de 2003 afin de déterminer

si l'avant-projet de Plan de Travail les avait suivies. Deux recommandations ont été relevées après cette révision :

- a. S'agissant de la recommandation II de la deuxième Réunion de l'ISTAC : les directives dont le processus d'élaboration a été confié à l'OMS sur la qualité des eaux destinées aux loisirs aquatiques doivent être analysées plus à fond et le PEC doit se consacrer au développement d'études épidémiologiques afin que les critères et les normes adoptés dans la région reflètent les conditions régionales. Il faut demander à l'OPS, étant donnée son intervention de la veille, de dresser une liste de toutes les normes et directives existant dans la région afin de déterminer la façon dont le programme de qualité des eaux récréatives devra être conçu. Ceci permettra à l'OPS de concevoir un protocole et de travailler individuellement avec chaque pays pour formuler des études pilote-. L'OPS continuera d'apporter son concours à ce processus.

Note : il ne s'agit pas là d'un projet à financer mais d'un programme reconnaissant qu'il est nécessaire de recevoir des apports et de compter sur la participation constante des États pour développer la banque de données.

- b. En ce qui concerne la recommandation V de la Deuxième Réunion de l'ISTAC : L'UCR/CAR et les deux CAR doivent préparer des projets de démonstration afin de tracer les cartes des zones sensibles et des points de conflits... :
- c. RAC-IMA et RAC-Cimab devraient rédiger des directives de classification des eaux classe I et II afin qu'on puisse établir des décisions ordonnées.

Note : il faut compléter ce financement et inclure des objectifs spécifiques.

133. En réponse, le responsable du programme a expliqué que d'autres programmes portant sur les mers régionales avaient élaboré ce type de plans stratégiques dans le cadre de projets instrumentaux dans d'autres régions. Il a souligné que ces plans incluent un diagnostic complet et mettent l'accent sur les besoins, objectifs et activités. Il a toutefois fait remarquer qu'un plan stratégique serait très difficile à élaborer pour une région comme les Grandes Caraïbes et qu'en raison de cette complexité, il serait coûteux. Il a mentionné que pendant la dernière réunion IGM, les gouvernements ont approuvé un projet de stratégie régionale pour le PEC qui pourrait constituer le cadre idéal de rédaction d'un plan stratégique AMEP. Il s'est dit d'accord avec les participants sur le fait qu'on consacre énormément de temps à la formulation de projets qui n'aboutissent à rien. Il faut que les gouvernements définissent les projets afin que ceux-ci reflètent les priorités à résoudre. Le document conceptuel de deux pages pourrait être utile afin d'identifier les possibilités en matière de financement.
134. Il a également indiqué que le budget de cette période biennale s'applique à des fonds d'ores et déjà disponibles. Il a affirmé que certains projets en cours sont à nouveau inclus dans le plan de travail et s'ajoutent à de nouveaux projets. Dans le cas d'autres projets, tels que la formulation des PAN, il faut un financement supplémentaire, les fonds assignés à l'origine étant épuisés. Il a insisté sur le défi que représente l'écart entre la réunion IGM et la réunion de l'ISTAC qui signifie que le PAC met en œuvre des projets avant qu'ils aient été officiellement approuvés par l'IGM. Ce problème doit être résolu car il est courant que l'IGM approuve des projets qui sont déjà en cours et qu'il faut éviter les longues périodes d'inactivité.

135. Le représentant des Etats-Unis a rappelé l'importance de la transparence et de la présentation de comptes clairs qui sont deux concepts qui jouent sur l'aspect fiable des projets. Il a souligné que les résultats des projets doivent être clairement définis et que des délais fixes et la désignation d'une autorité responsable pour chaque projet sont propres à favoriser la reddition des comptes. Cette information devrait être disponible pour les activités passées et courantes afin de démontrer la gestion d'AMEP.
136. La représentante du RAC/IMA, faisant référence au Protocole LBS et à son rapport avec les CAR, a demandé qu'on explique si un seul projet visant à la promotion du Protocole LBS, prévu pour une durée limitée, suffirait à remplir les objectifs fixés à long terme. Elle a demandé s'il ne serait pas souhaitable de promouvoir le projet au rang de programme et d'y fixer un délai pour favoriser le feed-back des pays.
137. Le Secrétariat a répondu que le point soulevé était intéressant et que la proposition de programme de travail pour la période biennale 2006-2007 avait inclus la promotion du Protocole LBS parmi les activités de coordination continues. Le responsable du programme a souligné en exemple la présence de l'Institut PANOS et le rôle qu'il joué à cette réunion dans la diffusion du Protocole ainsi que les opportunités que le Secrétariat a su exploiter pour mettre le Protocole en avant lors de différentes missions et ateliers. Il a de plus indiqué que la promotion continue doit se faire au niveau national et a souligné le fait que quelques pays avaient conçu leur propre matériel de diffusion. L'UCR, a-t-il ajouté, pourrait fournir des outils permettant de soutenir le processus mais sa reproduction au sein de chaque territoire reste souhaitable. Le responsable du programme est revenu sur l'importance de l'atelier promotionnel qui sera organisé par le RAC-IMA pour les pays anglophones et qui s'adressera surtout aux autorités. Cet atelier devrait servir de catalyseur à d'autres activités promotionnelles et au développement d'ateliers nationaux dans les pays de langue espagnole qui en montreraient l'intérêt.
138. Le représentant de la CWWA a attiré l'attention des participants sur la Quatorzième Conférence Annuelle et Salon de l'Association Caraïbienne de l'Eau et des Eaux Usées qui se tiendra du 10 au 14 octobre 2005 à la Barbade. Il a présenté la situation générale de la CWWA et souligné certains des principaux thèmes d'importance communs aux pays des Grandes Caraïbes dans les secteurs de l'eau, des eaux usées et des déchets solides, questions qui seront abordées au cours de la Conférence.
139. Le représentant de l'OPS a fait remarquer que dans les Caraïbes anglophones il y a des problèmes liés à la conception et gestion des fosses septiques in situ. Il a indiqué qu'il était nécessaire de corriger ces systèmes qui ne sont souvent pas conçus comme il le faudrait. Il a également indiqué que son organisme tente de travailler avec les autorités concernées en vue de corriger ce problème par l'introduction de méthodologies appropriées.
140. Le représentant de la CWWA a de plus noté l'importance d'évaluations exhaustives des besoins dans la gestion de l'approvisionnement en eau et en traitement des eaux en termes de formation et d'accréditation des opérateurs des usines de traitement des eaux usées et des centres de distribution de l'eau.
142. Le représentant de CWWA a présenté un document au nom de la délégation de la Barbade. Le document, intitulé « Formulation du PAN pour le Contrôle des LBS à la Barbade » dénonce que la persistance des pratiques de déversement de déchets dans les ravins constitue la source principale de pollution dans l'île.
143. La représentante des Îles Vierges Britanniques a fait remarquer que la présence de grands articles ménagers dans les caniveaux devenait un phénomène constant tout au long de l'année en Barbade. Elle a précisé que dans son pays ces articles surgissent encore plus fréquemment dans les caniveaux à l'époque de Noël, sans doute en raison de l'appel à la consommation. Elle a indiqué que cette situation avait conduit le gouvernement à établir un programme centré sur les fossés et caniveaux dont le public pouvait tirer parti ; elle a proposé cette solution au problème de la Barbade.
144. Le représentant de la CPPS, le Pr. Ulises Mundylla, a présenté les activités en cours dans la région du Pacifique Sud-est dans le cadre de la mise en œuvre du Protocole pour la Protection du Pacifique Sud-est contre la Pollution Issue des Activités Terrestres, le Programme Régional pour la Protection du Pacifique Sud-est contre les Activités Terrestres (PROSET) et l'application au niveau régional du PAM. Il a également fait référence à l'importance de la coopération interrégionale entre les Programmes des Mers Régionales et a insisté sur le profit qu'on pourrait tirer d'un renforcement de la coopération entre la CPPS et le Programme pour l'Environnement des Caraïbes.
145. La délégation des Etats-Unis d'Amérique a reconnu la contribution du personnel du Programme pour l'Environnement des Caraïbes à l'initiative White Water to Blue Water et a présenté un certificat de reconnaissance au Coordinateur du Programme.
146. Le Représentant d'Haïti a déclaré que son gouvernement était très actif en vue de la ratification de la Convention de Carthagène et des trois protocoles, accords qui sont très importants pour un pays qui possède 1,771 Km de côtes. Le Gouvernement d'Haïti a demandé au Secrétariat de lui fournir les informations concernant les étapes à franchir pour faire progresser plus rapidement le processus de ratification de manière à davantage renforcer ses liens avec le secrétariat et les pays membres.
147. Une conférence de presse couvrant le lancement de trois des dix alliances supportées par le Sida sous White Water to Blue Water a eu lieu. L'Administrateur de Programmes AMEP a souligné l'importance de ces alliances aux niveaux national et régional ainsi que l'importance de consolider les projets existants. Il a remercié le Sida pour son apport constant au PEC et se réjouit du succès futurs de ces projets. Les trois alliances présentées sont : COCATRAM, SICA/CCAD, ARPEL, PNUE-UCR/CAR et RAC/REMPEITC-Carib, Préparation aux déversements d'hydrocarbures en Amérique Latine (Capitaine Fitzroy Dorant, Directeur du RAC/REMPEITC) ; Le « Know Why Network » avec PNUE-UCR/CAR, COI-UNESCO, RAC/IMA et INVEMAR (M. Antonio Villasol, Directeur RAC/Cimab); et PNUE-UCR/CAR, Tela, CATIE "C" (AMACUHBAT) (Joaquin Agüero, Conseiller au Ministre du Secrétariat des Ressources Naturelles et de L'environnement du Honduras).
148. Un consensus a permis l'élection du Comité de Supervision pour les RACs.

Président: Mexico

Vice-président: Venezuela

Gouvernements hôtes des RAC: Cuba et Trinidad et Tobago

Point 10 de l'Agenda : Autres questions

141. Les participants à la Réunion ont été invités à soulever toute question qui n'aurait pas été couverte par cet agenda et qui serait pertinente dans le cadre de la Réunion.

États-membres: British Virgin Islands, Costa Rica, Dominican Republic, Jamaica and United States of America

Secrétariat

participants de la Réunion le 15 septembre, ceux-ci devant retourner leurs commentaires dans les deux semaines qui suivent

Point 11 de l'Agenda : Adoption du rapport de la Réunion

149. Le Rapporteur de la Réunion a présenté le projet de rapport de la Réunion. Les participants à la Réunion ont adopté le rapport, avec les amendements et les corrections qui doivent être introduits par le secrétariat, le cas échéant. La version revue devra être soumise aux

Point 12 : Clôture de la Réunion

150. La Réunion a été close à 17:00 heures le 26 août 2005 par le Président et le secrétariat avec la participation de Dr. Fernando Tudela, Sous-secrétaire du Département de Planification et Politique environnemental dans le Secrétariat de l'Environnement et Ressources Naturelles (SEMARNAT).

Annexe I: Agenda

1. Ouverture de la réunion
2. Élection des Officiers
3. Organisation de la Réunion
 - a. Règlements
 - b. Organisation du travail
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Revue de l'état du Protocole LBS (2004-2005)
6. Atelier régional sur le développement et la mise en œuvre des Programmes d'action nationaux
7. Présentation des Recommandations de l'Atelier PAN
8. Revue des autres activités et initiatives pertinentes sous le sous-programme d'Évaluation et gestion de la pollution de l'environnement (AMEP)
9. Examen du Projet de Plan de travail et de budget du sous-programme d'Évaluation et gestion de la pollution de l'environnement (AMEP) et les activités du Protocole LBS pour la période biennale 2006-2007
10. Autres points
11. Adoption du rapport de la réunion
12. Clôture de la réunion

Annexe II: Recommandations de la Réunion

La réunion :

Après avoir convoqué la Troisième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique intérimaire au protocole relatif à la Pollution due à des sources et des activités terrestres (ISTAC/LBS) dans la Région des Grandes Caraïbes, organisée à Mexico du 22 au 26 août 2005 ;

Faisant référence à la Deuxième Réunion ISTAC/LBS organisée à Managua, Nicaragua, du 12 au 16 mai 2003 ;

Tenant compte des délibérations du Groupe de Travail sur les Recommandations créé par la Troisième Réunion ISTAC/LBS, présidé par le Venezuela et constitué des Antilles Néerlandaises, de la Colombie, du Costa Rica, des Etats-Unis d'Amérique, du Honduras, des Îles Vierges Britanniques, du Mexique, du Panama, de la République Dominicaine et Surinam ; et

Recommande à la Douzième Réunion intergouvernementale du Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et neuvième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes de:

RECOMMANDATION I

Prenant en considération des activités du Sous-programme d'Évaluation et de Gestion de la Pollution Environnementale (AMEP) au cours de la période 2004-2005, telles qu'elles figurent sur le document UNEP(DEC)/CAR WG.28/INF.3 ;

Prenant note de la lenteur du processus de ratification du Protocole LBS par les Parties Contractantes de la Convention de Carthagène ; et

Ayant pris note de l'importance que revêtent la diffusion et la promotion de la Convention de Carthagène et du Protocole LBS auprès de la communauté enseignante des pays qui conformement la région des Grandes Caraïbes.

La réunion recommande que:

1. Le Secrétariat développe un programme d'activités visant à sensibiliser les intéressés nationaux, et en particulier aux Ministères ou autres dépendances chargées de la conception des politiques, afin de leur exposer l'importance du Protocole LBS et le besoin de sa ratification ;
2. Soit développer des projets visant à faire connaître et à diffuser le Protocole LBS tout en partageant les expériences nécessaires et des leçons apprises ; et
3. Soit conçu et coordonné un projet, avec les autorités nationales compétentes en matière d'éducation, encourageant l'inclusion d'études environnementales dans les programmes d'étude, particulièrement en ce qui touche les objectifs de la Convention de Carthagène et le Protocole LBS en particulier.

RECOMMANDATION II

Ayant pris note de l'exposé de l'Université Internationale de Floride et des interventions des participants à la Réunion au sujet des programmes de surveillance de la qualité de l'eau dans les Grandes Caraïbes.

La Réunion recommande que:

1. Que la portée et la coordination d'un réseau régional de suivi ainsi que les recommandations soient présentées à la Douzième Réunion intergouvernementale du Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et neuvième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes ;
2. Des recommandations soient faites sur les aspects d'harmonisation, technologies et autres aspects liés à l'analyse de la qualité des eaux ;
3. Qu'une liste des laboratoires pertinents de la région soit dressée en indiquant leurs capacités spécifiques en matière d'analyse de l'eau ; et
4. Que le RAC-IMA et RAC-Cimab rédige des directives de classification des eaux classe I et II afin qu'on puisse établir des décisions ordonnées.

RECOMMANDATION III

Ayant examiné les recommandation des participants lors de l'Atelier Régional sur les Programmes d'Action Nationale (PAN) organisé dans le cadre de la Troisième Réunion ISTAC/LBS ; et

Tenant compte des difficultés que rencontrent certains pays en matière de financement.

La réunion recommande que :

1. Que le secrétariat identifie des sources de financement additionnelles en coordination avec le Programme d'Action Mondial (PAM), les Correspondants du protocole LBS, le Comité de Direction de l'initiative White Water to Blue Water, ainsi qu'avec d'autres organisations régionales pertinentes, afin d'organiser un forum régional de donateurs, centré sur les mécanismes de mise en œuvre et de financement des PAN et d'autres plans et stratégies comparables. À cet effet, le Forum devrait atteindre les objectifs suivants :
 - i. Décrire aux donateurs le processus des PAN et leur expliquer comment de tels outils peuvent améliorer les capacités en matière de gouvernance dans la région et soutenir le processus actuel de réduction des sources terrestres de pollution dans la Région des Grandes Caraïbes ; et
 - ii. Débattre de mécanismes visant à la mise en œuvre et au financement durable de ces PAN et autres stratégies associées.

RECOMMANDATION IV

Ayant prêté attention aux informations présentées par le Représentant de l'Organisation Panaméricaine de la Santé (OPS) se rapportant aux directives concernant la qualité des eaux réservées aux loisirs aquatiques publiées par cet organisation en 1996 ;

Tenant compte de l'exposé présenté par la République Dominicaine concernant l'initiative "Pavillon Bleu" ayant la certification de la qualité des plages pour objet, ainsi que des observations et des commentaires des pays concernant leurs programmes d'évaluation de la qualité eaux à usage récréatif ; et

Considérant les préoccupations exprimées par des délégations en ce qui concerne les impacts négatifs possibles sur les économies des pays des Grandes Caraïbes de la détérioration de la qualité des eaux à usage récréatif et de la dégradation des écosystèmes marin et côtier, en particulier sur celles des pays pour lesquels le tourisme est l'activité économique principale.

La réunion recommande :

1. Que la OPS élabore une enquête sur les normes de qualité des eaux à usage récréatif dans la région ; et
2. Que le secrétariat recherche des soutiens financiers pour des programmes sur les eaux récréatives parmi les États des Grandes Caraïbes comprenant le relevé et l'évaluation des données relatives à la qualité de l'eau, au ressources humaines et aux infrastructures de suivi et d'analyse existant dans la région des Grandes Caraïbes, en collaboration avec l'OPS.

RECOMMANDATION V

Prenant en considération l'importance des échanges d'informations et de technologies entre les pays des Grandes Caraïbes ; et

Reconnaissant le besoin d'une information fiable pour le support au développement de politiques environnementales dans le territoire de la convention.

La réunion recommande :

1. au Secrétariat, conjointement avec les RAC-LBS, de promouvoir l'exploitation des systèmes d'information et des technologies existants dans la région des Grandes Caraïbes que développent les centres de recherche tels que le système SERVIR présenté par CATHALAC. Il est également important de tenir compte de la nécessité de parvenir à une articulation adéquate entre les centres de recherche en question afin d'éviter la duplication de ressources humaines et d'efforts financiers, pour ainsi préserver les économies des États Parties de ces impacts économiques ; et
2. Élaborer une base de données de tous les projets approuvés ou en cours sur le thème des LBS qui pourra être employée par les États Parties avant de développer leurs programmes, projets ou études, le tout afin d'éviter la dilapidation des ressources financières et techniques et éviter les répétitions.

RECOMMANDATION VI

Prenant en considération la relations entre le Programme d'Action Mondial et le protocole LBS ;

Tenant compte de la diversité particulière des milieux, des bassins hydrographiques et des zones côtières des pays membres ; et

Reconnaissant les caractéristiques environnementales de certaines zones géographiques de la Région des Grandes Caraïbes.

La réunion recommande :

1. De continuer sa coopération avec le PAM afin de fournir une assistance aux pays développant des PAN ;
2. Que le PAM évalue le processus des PAN et présente des recommandations aux pays membres ;
3. Que le secrétariat et le PAM coopèrent dans la préparation de la Seconde revue intergouvernementale du PAM (2006) ; et
4. Que le secrétariat identifie des ressources financières additionnelles pour organiser des ateliers nationaux pour les pays membres.

RECOMMANDATION VII

Ayant examiné l'avant-projet de plan de travail et de budget pour les activités du sous-programme AMEP pour la période 2006-2007 tel qu'il figure au document UNEP(DEC)/CAR WG.28/3;

Ayant spécialement réuni un groupe de travail de l'ISTAC afin de revoir les plans de travail et un autre groupe de travail chargé de débattre de la question des déchets marins.

La réunion recommande :

1. Dans la mesure du possible, de s'en tenir aux directives issues de la synthèse du groupe de travail sur les déchets marins lors du développement du Mémorandum d'entente avec le Programme des Mers Régionales s'agissant d'un projet de démonstration de US \$ 35 0000 dans la région des Grandes Caraïbes ;

2. Dans la mesure du possible, de s'en tenir aux directives issues de la synthèse du groupe de travail sur les déchets marins lors de la conception de l'élément région des Grandes Caraïbes dans le projet du FEM sur les déchets marins ; et
3. Après les révisions basées sur les débats de l'ISTAC et du Groupe de Travail sur le Plan de Travail ainsi que celles qui se trouvent dans le présent rapport, le projet combiné Plan de Travail et Budget pour la période 2006-2007 soit soumis pour approbation par la Douzième Réunion intergouvernementale du Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et neuvième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes.

RECOMMANDATION VIII

Tenant compte du besoin de soutenir les actions de projets et programmes de gestion des bassins versants afin de réduire les déversements polluants dans l'environnement.

La réunion recommande :

Que les pays membres, le secrétariat, les RAC et autres partenaires fassent la promotion d'investissements pour la valorisation économique et sociale des ressources naturelles afin d'obtenir les bases requises de production de capital via le paiement pour des services environnementaux que fournissent les bassins versants à l'environnement mondial (certificats de carbone, dans l'amélioration de la disponibilité et la qualité de l'eau, potentiel hydroélectrique, et autres).

RECOMMANDATION IX

Prenant en considération que le projet sur les baies hautement polluées est une priorité parmi les activités du PEC visant à aider les pays membres à mettre en œuvre le protocole LBS.

La réunion recommande :

Que le secrétariat, conjointement avec les RAC, élabore une proposition visant à l'obtention de moyens supplémentaires afin de pouvoir poursuivre les activités prévues dans le cadre du projet.

Annexe III: Recommandations de l' Atelier régional sur le développement et la mise en œuvre des Programmes d'action nationaux (PAN)

22 et 23 août 2005

L'atelier des Programmes d'Action Nationaux pour la protection du milieu marin contre les activités terrestres a été organisé afin de débattre des progrès effectués dans le développement et la mise en œuvre des Programmes d'Action Nationaux pour la protection du milieu marin contre la pollution due à des sources et à des activités terrestres (PAN) dans la région. Ce forum a permis aux pays de la région des Grandes Caraïbes de partager leurs expériences à cet égard.

Les PAN sont reconnus en tant que mécanismes qui renforcent et favorisent le Protocole LBS car ils permettent de déterminer les priorités et les stratégies requises en matière de mise en œuvre². La vocation du PAN est de se constituer en plan ou en outil de gestion applicable à la protection du milieu marin contre la pollution due à des sources et à des activités terrestres. Il s'agit d'un instrument souple et adaptable à la réalité de chaque pays. L'objectif du PAN est de prêter assistance aux gouvernements, aussi bien locaux que nationaux, aux industries et aux communautés locales, afin de définir les priorités en matière d'objectifs de développement économique et social.

On reconnaît qu'il est important de concevoir les PAN à partir d'hypothèses réalistes concernant les capacités et les ressources nationales et internationales disponibles pour un pays donné comme une condition permettant la faisabilité desdits programmes. De même, on reconnaît qu'il est nécessaire que tous les acteurs concernés doivent être inclus dans le processus de conception du PAN.

Obstacles et limites

Les exposés et les débats qui les ont suivis ont permis de détecter un grand nombre de leçons à retenir, d'enjeux, de limites et d'obstacles s'agissant de la mise en application des PAN :

- Manque de ressources financières appropriées ;
- Capacités institutionnelles et techniques nécessaires à l'exécution des PAN insuffisantes ;
- Manque de mécanismes efficaces permettant les processus de décentralisation (transfert de responsabilités). En règle générale, il manque à ce processus un cadre permettant aux gouvernements locaux d'assumer leurs responsabilités (cadre juridique, financier, application et respect, suivi etc.) ;
- Connaissances inadéquates ou sens des responsabilités insuffisamment développé s'agissant des thèmes touchant à l'environnement marin, ce qui constitue un obstacle quand on prétend présenter les PAN comme une priorité.

D'autres questions ont également été abordées :

- Restrictions en matière de temps lors du processus de conception des programmes ;
- Signature et ratification du Protocole ;
- Passage du pouvoir aux communautés.

Recommandations

Les participants à l'atelier ont défini les recommandations suivantes à soumettre à l'ISTAC.

- Enjoindre les pays de concevoir leurs propres PAN afin de favoriser et d'orienter l'application du Protocole LBS.
- Recommander, pour sa mise en œuvre dans les pays OECs, l'intégration du processus PAN aux NEMS en vigueur afin d'éviter le double emploi.
- Enjoindre l'ISTAC de continuer ses efforts en vue de renforcer les capacités pour le développement et l'exécution des activités LBS/PAN. Il faut en outre encourager le partage des expériences dans la région, ce qui comprend le partage des méthodes/outils en vue de renforcer l'application du LBS.
- Favoriser l'exécution des PAN à travers des plans clairement définis à court terme, à moyen terme et à long terme.
- Mettre en œuvre des activités permettant de renforcer les financements durables sur le long terme (mobilisation de ressources nationales et exploitation efficace des sources de financement internationales), activités liées aux limites socioéconomiques/de faisabilité économique ainsi qu'à la planification stratégique/ordonnancement des mesures à adopter.
- Développer, à travers l'ISTAC, un mécanisme d'entraide afin que les pays puissent surmonter les obstacles et les limites que rencontrent les PAN.
- Mettre l'accent sur l'évaluation économique et sur les évaluations des coûts de santé environnementale.
- Développer la prise de conscience/les initiatives concernant les bénéfices issus des activités LBS.
- Développer la participation active de la communauté universitaire.

Autres thèmes à aborder

- Harmonisation des normes.
- Création d'un centre permettant l'échange d'informations au niveau projet.
- Réunion/forum permettant aux donateurs de débattre des sujets concernant le milieu marin/LBS.

² Les PAN et les LBS sont des entités distinctes les unes des autres ; toutefois, les PAN sont nécessaires en tant que complément du Protocole.

Annexe IV: Liste des Documents

Documents de Travail

UNEP(DEC)/CAR WG.28/1	Agenda provisoire
UNEP(DEC)/CAR WG.28/2	Agenda provisoire annoté
UNEP(DEC)/CAR WG.28/3	Projet du Plan de travail et Budget du sous-Programme sur l'Evaluation et la gestion de la pollution de l'environnement (AMEP) pour le Protocole relatif à la pollution due à des sources et d'activités terrestres (LBS) pour la période biennale 2006-2007
UNEP(DEC)/CAR WG.28/4	Résumé de l'État du Programme d'action national (PAN) – Développement dans la Région des Caraïbes (<i>voir UNEP(DEC)/CAR WG.28/5</i>)
UNEP(DEC)/CAR WG.28/5	Rapport de la Troisième réunion du comité consultatif scientifique et technique intérimaire (ISTAC) au Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres dans la région des caraïbes (LBS) (<i>inclue annexe III « Recommandations de l' Atelier régional sur le développement et la mise en œuvre des Programmes d'action nationaux (PAN) », préalablement listée comme UNEP(DEC)/CAR WG.28/4</i>)

Documents d'Information

UNEP(DEC)/CAR WG.28/INF.1	Liste provisoire des documents
UNEP(DEC)/CAR WG.28/INF.2	Liste des participants
UNEP(DEC)/CAR WG.28/INF.3	L'état des activités du sous-programme Evaluation et gestion de la pollution de l'environnement (AMEP) en appui au Protocole LBS pour la période biennale 2004-2005
UNEP(DEC)/CAR IG.24/4	Projet de Plan de travail et budget du Programme pour l'environnement des Caraïbes pour la période biennale 2004-2005
UNEP(DEC)/CAR WG.28/INF.4	Sommaires des rapports des ateliers du sous-programme pour l'Évaluation et gestion de la pollution de l'environnement (AMEP) en appui au Protocole LBS
UNEP(DEC)/CAR WG.28/INF.5	Fiches sommaires des projets du sous-programme Evaluation et gestion de la pollution de l'environnement (AMEP) en appui au Protocole LBS pour la période biennale 2004-2005
UNEP(DEC)/CAR WG.28/INF.6	Report of the Workshop on the Legal Implementation of Regional Seas Conventions and related MEAs, Kingston, Jamaica, 4-6 July, 2005 (anglais seulement)
UNEP(DEC)/CAR WG.28/INF.7	Report of the Workshop on the Promotion of the Protocol Concerning Pollution from Land-Based Sources and Activities (LBS Protocol), San José, Costa Rica, 7-10 December 2004 (anglais et espagnol seulement)
UNEP(DEC)/CAR WG.28/INF.8	Memoria del taller Subregional por el proyecto planificación para la Rehabilitación, manejo Ambiental y Desarrollo Costero en Nicaragua, Honduras y Guatemala después de Huracán Mitch, Tela, Honduras, 17-18 de enero de 2005 (espagnol seulement)
UNEP(DEC)/CAR WG.28/INF.9	Report of the Workshop on Methodologies for the Determination of Pollutant Loads to the Marine Environment from Land-based Sources and Activities, Caracas, Venezuela, 29-31 March, 2005 (anglais et espagnol seulement)
UNEP(DEC)/CAR WG.28/INF.10	Informe del Taller para la "Evaluación de las necesidades para el desarrollo de un Sistema de Información Geográfico (SIG) como una herramienta en el Manejo Integrado de Zonas Costeras en Cimab-RAC", 18-19 de Mayo, La Habana, Cuba (espagnol seulement)
UNEP(DEC)/CAR WG.28/INF.11	Résumé des réponses au questionnaire sur les déchets solides marins soumis au PNUE en 2005 du sous-programme Évaluation et gestion de la pollution de l'environnement (AMEP) en appui au Protocole LBS
UNEP(DEC)/CAR WG.24/6	Rapport de la Deuxième réunion du Comité consultatif scientifique et technique intérimaire au Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres (ISTAC) dans la région des Caraïbes; Managua, Nicaragua, du 12 au 16 mai 2003
UNEP(DEC)/CAR IG.24/5	Rapport de la Onzième réunion intergouvernementale du Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et huitième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes, Montego Bay, Jamaïque, du 28 septembre au 2 octobre 2004

Documents de la Salle de Conference

UNEP(DEC)/CAR IG.28/CRP.1	L'état de la Convention de Carthage et de ses Protocoles
UNEP(DEC)/CAR IG.28/CRP.2	Recommandations de l'Atelier régional sur les Programmes d'action nationaux (PAN)
UNEP(DEC)/CAR IG.28/CRP.3	Propositions de projets régionaux pour la Gestion des déchets et des produits chimiques dangereux
UNEP(DEC)/CAR IG.28/CRP.4	Groupe de travail sur les Recommandation de la Réunion dans le cadre de la troisième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique intérimaire (ISTAC) au Protocole relatif a la pollution due à des sources et activités terrestres (LBS) dans la Région des Caraïbes

Documents de Référence

OECS-ESDU	National Environmental Management Strategies (NEMS) – Guidance for Improved Environmental Management in the Organization of Eastern Caribbean States (OECS) Member States (anglais seulement)
UNEP, 2005	Directory of Focal Points of the Caribbean Environment Programme. CEP Information Paper, August 2005 (anglais seulement)
EARTH University, 2005	Small Grants Programme for the Application of Best Management Practices (BMP) in Sustainable Agricultural Production – Draft Operations Manual (anglais et espagnol seulement)
CATIE/PNUMA/Asdi, 2005	Plan de Manejo Integrado por Guatemala, Honduras y Nicaragua por el proyecto "Planificación de la Rehabilitación, Manejo Ambiental y Desarrollo Costero en Nicaragua, Honduras y Guatemala después del Huracán Mitch" (espagnol seulement)
UNEP/GC.23/11	Proceedings of the Twenty-third session of the Governing Council Global Ministerial Environment Forum Nairobi, 21–25 February 2005 (Adoption of the Report) (anglais seulement)
A/CONF.207/L.6 (consolidated)	International Meeting to Review the Implementation of the programme of Action for the Sustainable Development of Small Island Developing States – Mauritius Declaration and Mauritius Strategy for the Further Implementation of the programme of Action for the Sustainable Development of Small Island Developing States, Port Louis, Mauritius, 10-14 January 2005 (anglais seulement)
NEPA, Oct. 2004	Jamaica's National Programme of Action (NPA) for the Protection of the Coastal and Marine Environment from Land-based Sources of Pollution 2005-2010 (anglais seulement)
Joaquin Gutierrez, 2004	Opciones de tratamiento y disposición final de residuales domésticos y su relación con el Protocolo Fuentes Terrestres de Contaminación Marina (Región del Gran Caribe) (espagnol seulement)
UNEP(DEC)/CAR IG.24/3	Profil d'une stratégie pour la mise en œuvre du Programme pour l'Environnement des Caraïbes dans le cadre du Programme des Mers Régionales et du développement durable pour la période 2005-2009
UNEP, 2001/2004	Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la Région des Caraïbes, le Protocole relatif à la coopération en matière de lutte contre les déversement d'hydrocarbures, le Protocole relatif aux zones et la vie sauvage spécialement protégées et le Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres (anglais, espagnol (2001) et français 2004))
UNEP/Tetra Tech EM, 2003	Needs Assessment Guidance to Develop National Plans for Domestic Wastewater Pollution Reduction (anglais et espagnol seulement)
UNEP,GPA, The Hague	Guide PNUE du développement et de l'implémentation d'un programme d'action national visant à protéger le milieu marin des activités terrestres
UNEP, 1999	Acte final de la Conférence de plénipotentiaires pour l'adoption du protocole relatif à la pollution due à des sources et des activités terrestres dans la région des Caraïbes
UNEP(OCA)/LBA/IG.2/7	Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre les activités terrestres, Washington D.C., du 23 octobre au 3 novembre 1995
Rapport technique du PEC No. 33	Vue d'Ensemble Complète des Sources de Pollution dans la Région des Caraïbes, 1994
UNEP/GC/3/Rev.3, 1988	Règlements intérieurs du Conseil d'Administration du PNUE

Annexe V: Liste des Participants

DELEGATES/DELEGUES/DELEGADOS			
<i>Participants/Participantes/Participantes</i>	<i>Title/Titre/Título</i>	<i>Address/Adresse/Dirección</i>	<i>Tel./Fax/E-mail /Website</i>
ANGUILLA			
James Gumbs	Marine Biologist	Department of the Fisheries and Marine Resources Crocus Hill	Tel: (264) 497-2871 Fax: (264) 497-8567 jc_gumbs@yahoo.com
ANTIGUA & BARBUDA			
Andrea Phillip-Marshall	Senior Public Health Inspector	Ministry of Health Central Board of Health All Saints Road St. John's Antigua	Tel: (268) 462-2936 Fax: (268) 460-5992 cbh_chi@yahoo.com andreapmarshall@hotmail.com
BAHAMAS / BAHAMAS / BAHAMAS			
Deon Stewart	Environmental Officer	The BEST Commission Ministry of Health and Environment P.O. Box N-3730 Nassau, Bahamas	Tel: (242) 322-4546 Fax: (242) 326-3509 dstewart@best.bs
Dwight Allen	Deputy Chief Health Inspector- Department of Environmental Health Services	Ministry of Health and Environment P.O. Box SS 19048, Nassau, Bahamas	Tel: 242-322-8037 Fax: 242-322-8118 dwrightal@excite.com
Melanie McKenzie	Director	Department of Environmental Health Services Ministry of Health and Environment	Tel. 242 322-8037 Fax: 242 322-8118
BELIZE / BELIZE / BELICE			
Virginia Vasquez	Ag. Director	Coastal Zone Management Authority and Institute Third Floor CZ Building Fisheries Compound Princess Margaret Drive Belize City	Tel: (501) 223-2616 or 0719 ext. 234 Cel. (501) 621-3888 Fax: (501) 223-5738 vhvirg@btl.net
BRITISH VIRGIN ISLANDS			
Sheila Brathwaite	Permanent Secretary	Ministry of Natural Resources & Labour Government of the British Virgin Islands Road Town, Tortola, Br. Virgin Islands	Tel: (284) 468-3701 ext. 2147 Fax: (284) 494-4283 / 468-2616 snaomib@hotmail.com
Kelvin Penn	Deputy Chief, Conservation & Fisheries	Conservation & Fisheries Dept. P.O. Box 3323 Road Town, Tortola	Tel. 284 494-5681 Fax: 284 494-2670 cfd@bvirgin.govt.org
COLOMBIA / COLOMBIE / COLOMBIA			
Luz Marina Palacios Gonzalez	Segundo Secretario de Relaciones Exteriores	Embajada de Colombia en Mexico	Tel. 5252 5525-0277 ext.17 Fax: 5255 5208-2876 lpalacios@colombiaenmexico.org
José Edilberto Triviño Padilla	Ministro Consejero	Embajada de Colombia en Mexico	Tel. 5255 5525-0277 x19 Fax: 5255 5208-2876 jtrivino@colombiaenmexico.org
COSTA RICA / COSTA RICA / COSTA RICA			
Edwin Cyrus Cyrus (Punto Focal del Programa Ambiental del Caribe)	Director, Area de Conservación, Amistad Caribe	Ministerio del Ambiente y Energía Apdo. Postal 1077-7300 Limón	Tel. 506 795 3170 Fax: 506 795 3996 edwin.cyrus@sinac.go.cr
Jorge Mora-Portuguez	Coordinador Red Centroamericana del Agua	Red Centroamericana del Agua FUDEU 200 Sur del Higuierón, San Pedro de Montes de Oca San José	Tel: (506) 280-1530 Fax: (506) 281-3290 jmorapo@ice.co.cr
CUBA / CUBA / CUBA			
Joaquin Gutierrez Diaz	Especialista Superior	Centro de Información, Gestión y Educación Ambiental, Ministerio de Ciencia, Tecnología y Medio Ambiente	Tel: (537) 203 9351 Fax: (537) 2049031 joaquin@ama.cu

DOMINICA			
Lloyd Pascal	Director	Environmental Coordinating Unit Ministry of Agriculture, Fisheries and the Environment Roseau Fisheries Complex Building Dame Mary Eugenia Charles Boulevard Roseau, Commonwealth of Dominica	Tel: (767) 448 2401 ext. 3456 Fax: (767) 448 4577 agriext@cwdom.dm
DOMINICAN REPUBLIC / REPUBLIQUE DOMINICANE / REPUBLICA DOMINICANA			
Juan Felipe de Jesus Ditre Flores	Director of Environmental Quality	Av. 27 de Febrero, esq. Av. Tiradentes, Plaza Merengue local 202, Ens. Naco	Tel. (809) 472-0626 ext. 250 Fax: (809) 472-0631 fditren@ceiba.gov.do
FRANCE / FRANCE / FRANCIA			
Sylvie Ravalet	Chef du Bureau de la mer (Head of Ocean and Coastal Waters Unit)	Ministère de l'écologie et du développement durable Direction de l'eau 20 avenue de Ségur 75302 Paris 07 SP France	Tel : (+33) (0) 1 42 19 22 34 Fax : (+33) (0) 1 42 19 13 33 sylvie.ravalet@ecologie.gouv.fr
GUATEMALA / GUATEMALA / GUATEMALA			
Juan Pablo Marín	Tecnico de Direccion Politicas Estrategicas	Ministerio de Ambiente y Recursos Naturales	Tel: 57028398 Fax: Marinri@yahoo.com
HAITI			
Exil Lucienna	Chef de Service	Chef de Service des Ecosystèmes Littoraux et Aquatiques Ministère de l'Environnement 181 Haut Turgeau, Ave. Jean Paul II, B.P. 19260 Port-au-Prince, Haiti	Tel: (509) 245-7585 (509) 245-7572 Cell: (509) 417-4880 Fax: (509) 245-7360 ellucienna@hotmail.com / exillucienna@yahoo.fr
HONDURAS / HONDURAS / HONDURAS			
David Agosto Bojorque Valladares	Prospecto Minero II	Secretaría de Recursos Naturales y Ambiente Tegucigalpa M.D.C. Frente a Canchas	Tel : (504) 238-5994 Fax : (504) 238-5308 davidbojorque_09@yahoo.com
Joaquin Agüero Lacayo (Punto Focal del Proyecto CATIE-PNUMA-Post-Mitch)	Asesor Ministerial (Forestry & Environmental Law)	Secretaría de Recursos Naturales y Ambiente de Honduras 100 MTS. Al Sur del Estadio Nacional, Tegucigalpa, Honduras	Tel : (504) 235-7833/ 239-4296 Fax : (504) 232-6250 joaquin_deaquero@yahoo.com
JAMAICA / JAMAIQUE / JAMAICA			
Winsome Townsend	Director-Strategic Planning, Policies, and Projects Division	National Environment & Planning Agency 10 Caledonia Avenue Kingston 5	Tel: (876) 754-7560; 754-7540 Fax: (876) 754-7594 wtownsend@nepa.gov.jm
Paulette Kolbusch	Manager, Regulations, Standards and Guidelines Branch	National Environment & Planning Agency 10 Caledonia Avenue Kingston 5	Tel: (876) 754-7540 Fax: (876) 754-7399 pkolbusch@nepa.gov.jm
MEXICO / MEXIQUE / MEJICO			
Porfirio Alvarez Torres	Director de Integración Regional	SEMARNAT Blvd. Adolfo Ruiz Cortines 4209 Jardines en la Montaña, Delegación Tlalpan, México, Distrito Federal , C.P. 14210	Tel: (52-55) 5628-0874 Fax: (52-55) 5628-0753 porfirio.alvarez@semarnat.gob.mx
Angel Bustamante González	Subdirector de Procesos de Integración Regional	SEMARNAT Blvd. Adolfo Ruiz Cortines 4209 Colonia Jardines en la Montaña, Delegación Tlalpan, México, Distrito Federal , C.P. 14210	Tel. (52 55)5628-0600 ext 25826 Fax (52 55)5628-0753 angel.bustamante@semarnat.gob.mx
Antonio Díaz de León Corral	Director General de Política Ambiental, Integración Regional y Sectorial, SEMARNAT	SEMARNAT Blvd. Adolfo Ruiz Cortines 4209 Jardines en la Montaña, Delegación Tlalpan, México, Distrito Federal , C.P. 14210	Tel. (52 55)5628-0600 Fax (52 55)5628-0753
Patricia Herrera		Instituto Mexicano de Tecnología del Agua, IMTA – Eulace Internacional Paseo Cuauhnahuac 8532, Col. Progreso, Jiutepec, Morelos	Tel. 52 777 329-3600 x134 Fax: pherrera@tlaloc.imta.mx
Verónica Aguilar		Comisión Nacional para el Conocimiento y Uso de la Biodiversidad, CONABIO	Tel. 55289142 vaguilar@xolo.conabio.gob.mx

Blanca Lilia Morales		SEMARNAT Blvd. Adolfo Ruiz Cortines 4209 Jardines en la Montaña, Delegación Tlalpan, México, Distrito Federal , C.P. 14210	Tel. Fax: Bmorales@semarnat.gob.mx
Juan Carlos Valencia Vargas	Water Planning Manager	Comision Nacional del Agua Insurgentes Sur 2416 5th Floor South Wing Copilco 04340, Mexico City	Tel. 52(55) 5171 4477/78 Fax: 52(55) 5174 4479 Juan.valencia@worldwaterforum4.org.mx
Adriana Guerra Gilbert	Especialista en Hidráulica	Comisión Nacial el Agua Av. San Bernabé #549 Col. San Jerónimo Lídice del Magdalena Contreras, CP 10200 México, DF.	Tel. 52-55 5668-5992 / 5683-9770 Fax: 52-55 5683-6792 adriana.guerra@cna.gob.mx
Luis Gonzalez Hita	Especialista en Hidráulica	Instituto Mexicano de Tecnología del Agua Paseo Cuauhnahuac 8532, Col. Progreso, Jiutepec, Morelos	Tel. 52 777-329-3600 x805 Fax: 52 777-329-3600 lghita@tlaloc.imta.mx
Gabriela Mantilla Morales	Especialista en Hidráulica	Instituto Mexicano de Tecnología del Agua Paseo Cuauhnahuac 8532, Col. Progreso, Jiutepec, Morelos	Te. 52 777 329-3600 / 52 777 329-3622 x430-432 Fax: 52 777 319-4381 mantilla@tlaloc.imta.mx
Martha Leticia Otero López	Especialista en Hidráulica	Comision Nacional del Agua Av. San Bernabé #549 Col. San Jeronimo Lidice Del Magdalena Contreras Mexico DF, CP 10200	Tel. 55 5681-9896 / 55 5683-9770 x110 Fax: 55 5683-6792 Martha.otero@cna.gob.mx
María Antonieta Ricoy	Subdirector Agenda Azul	Blvd. Adolfo Ruiz Cortínez Col. Jardines de la Montaña México, D.F.	Tel. 5628-0600 x12216 Fax: 5628-9654 antonieta.ricoy@semarnat.gob.mx
Enrique Mejía Maravilla	Gerente de Saneamiento y Calidad del Agua	Comisión Nacional del Agua Av. San Bernabé #549 Col. San Jeronimo Lidice Del Magdalena Contreras Mexico DF, CP 10200	Te. 55 5683-4983 / 5683-9770 x102 Fax: 55 5683-6972 enrique.mejia@cna.gob.mx
Ruben Morales		Instituto Mexicano de Tecnología del Agua Paseo Cuauhnahuac 8532 Col. Progreso 62550 Jiutepec, Morelos	Tel. 777 329-3600 Fax: 777 329-3677 rmorales@tlaloc.imta.mx
Jorge Izurieta Davila	Especialista Hidraulica	Instituto Mexicano de Tecnología del Agua Paseo Cuauhnahuac 8532 Col. Progreso 62550 Jiutepec, Morelos	Tel. 777 329-3665 Fax: izurieta@tlaloc.imta.mx
Gabriela Moeller Chavez	Subcoordinadora Tratam Aguas Residuales	Instituto Mexicano de Tecnología del Agua Paseo Cuauhnahuac 8532 Col. Progreso 62550 Jiutepec, Morelos	Tel. 52 777 329-3622 x432 Fax: 52 777 329-3622 x432 gmoeller@tlaloc.imta.mx
MONTSERRAT			
Gerard Gray	Environment and Conservation Advisor	Ministry of Agriculture, Land and Environment P.O. Box 272 Brades	Tel: (664) 491-2075 Fax: (664) 491-9275 grayg@candw.ms
NETHERLANDS ANTILLES / ANTILLES NEERLANDAISES / ANTILLA NEERLANDESAS			
Paul C. Hoetjes	Senior Policy Advisor	Ministry of Public Health and Social Development of the Netherlands Antilles Directorate of Public Health, Department of Environment and Nature Conservation, Schouwburgweg 26, Curacao, Netherlands Antilles	Tel: (599-9)-466-9307 Fax: (599-9)-461-0254 paul@mina.vomil.an
Frank van Slobbe	Policy Advisor	Department of Environment and Natural Resources Government of the Island Territory of Bonaire Kaya Amsterdam 23 Bonaire, Netherlands Antilles	Tel: (+599) 717-8130 Fax: (+599) 717-6980 drob.mnb@bonairelive.com
NICARAGUA / NICARAGUA / NICARAGUA			
Lic. Hilda Espinoza Urbina	Directora General de Calidad Ambiental del	Ministerio del Ambiente y Recursos Naturales Km 12 ½ Carretera Norte Frente a Zona Franca Industrial Apdo. 5123, Managua	Tel : (505) 263-2599 Fax: (505) 263-1274 hespinoza@marena.gob.ni
Juliana López Ramos	Focal Point –MITCH Project	MARENA, Km 12 y ½ carretera norte Managua, Nicaragua	Tel: (+505) 262-2830 (19) Fax: (+505) 233-4427 jlopez@marena.gob.ni

PANAMA / PANAMA / PANAMA			
Nara Vargas	Asistente Técnica de la Administración	Autoridad Nacional del Ambiente Edificio 803, Albrook Panamá, Rep. De Panamá	Tel. (507) 315-0855 ext. 2278 Fax: (507) 315-0663 n.vargas@anam.gob.pa
Isabel del Carmen Villalobos	Evaludora de Proyectos	Autoridad Nacional del Ambiente Dirección Nacional de Protección de la Calidad Ambiental Edificio 803, Albrook Panamá, República de Panamá	Tel: (507) 315-0855 ext. 3183 Fax: (507) 315-1026 i.villalobos@anam.gob.pa
ST. KITTS & NEVIS / ST-KITTS & NEVIS / ST. KITTS & NEVIS			
Randolph Edmead	Senior Environmental Officer	Department of Physical Planning and Environment, P.O. Box 597, Bladen Commercial Development, Wellington Road, Basseterre, St. Kitts	Tel: (869) 465-2277 Fax: (869) 465-5842 phypkskb@caribsurf.com
ST. LUCIA / STE-LUCIE / STA. LUCIA			
Errol Frederick	Manager of the Waste Water Service	Water and Sewerage Company Inc., L'Anse Road, Box 1481, Castries, Saint Lucia	Tel: (758) 452-5344 Fax: (758) 452-6844 wasco@candw.lc
Ross Gardner	Coordinator-Coastal Zone Management Unit (Ag)	Sustainable Development and Environment Section, Ministry of Physical Development, Environment and Housing, Greaham Louisy Administrative Building, Box 709, Waterfront, Castries, Saint Lucia	Tel: (758) 468-4459 Fax: (758) 453-0781 czmu@planning.gov.lc
ST. VINCENT & THE GRENADINES			
Sophia Punnet	Fisheries Officer	Fisheries Division Ministry of Agriculture, Forestry & Fisheries Kingston	Tel: (784) 456 2738 Fax: (784) 457 2112 fishdiv@caribsurf.com
SURINAME			
Anuradha Khoenkhoen	Environmental Officer	Ministry of Labour, Technological Development and Environment Heerenstraat 40 (third floor) Paramaribo	Tel: (597) 420960/475368 Fax: (597) 420960 milieu_atm@yahoo.com
TRINIDAD & TOBAGO / TRINITE et TOBAGO / TRINIDAD y TABAGO			
Amoy Lum Kong (Head of Delegation)	Acting Director	Inst. Of Marine Affairs Hilltop Lane, Chaguaramas P.O. Box 3160, Carenage	Tel: (868) 634-4291/2/3/4 ext. 500 Fax: (868) 634-4433 alumkong@ima.gov.tt director@ima.gov.tt http://www.ima.gov.tt
Donna Spencer	Chief Information Officer	Inst. Of Marine Affairs Hilltop Lane, Chaguaramas P.O. Box 3160, Carenage	Tel: (868) 634-4291/4 ext. 419 Fax: (868) 634-2479 dspencer@ima.gov.tt
UNITED STATES OF AMERICA / ETATS-UNIS D'AMERIQUE / ESTADOS UNIDOS DE AMERICA			
Anne Chick (Head of Delegation)	Foreign Affairs Officer	Office of Ocean Affairs US Department of State Room 5805 2201 C Street NW Washington DC, 20520	Tel. 202 647-3879 Fax: 202 647-9099 chickal@state.gov
Elizabeth McLanahan	International Affairs Specialist	U.S. Department of Commerce National Oceanic & Atmospheric Administration International Affairs Office 14th & Constitution Avenue, N.W., Room 5230, Washington D.C. 20230	Tel. 202 482-5140 Fax: 202 482-4307 elizabeth.mclanahan@noaa.gov
Harrison Ford	Foreign Affairs Officer	La Embajada de los Estado Unidos en Mexico DF	Tel. 5255 5080-2000 Fax: fordh@state.gov
Patrick Cotter (Technical Focal Point)	International Activities Specialist Office of International Activities	U.S. Environmental Protection Agency 1200 Pennsylvania Avenue, N.W. Washington D.C. 20460	Tel: 202-564-6414 Fax: 202-565-2409 cotter.patrick@epa.gov
Ed Kruse	International Affairs Specialist	U.S. Department of Commerce / National Oceanic & Atmospheric Administration / International Programs Office – National Ocean Service 1315 East West Highway Silver Spring, Maryland 20910	Tel: 301-713-3078 ext. 177 Fax: 301 713-4263 ed.kruse@noaa.gov

Gonzalo A. Cid, Ph.D.	Technical Advisor	U.S. Department of Commerce / National Oceanic & Atmospheric Administration / International Programs Office – National Ocean Service 1315 East West Highway Silver Spring, Maryland 20910	Tel: 301-713-3078 ext. 131 Fax: 301-713-4263 gonzalo.cid@noaa.gov
VENEZUELA / VENEZUELA/ VENEZUELA			
Lucas González Milla (Jefe de la Delegación)	Director	Fronteras Terrestres y Marítimas, Dirección General de Soberanía, Límites y Asuntos Fronterizos, Ministerio de Relaciones Exteriores	Tel. 0212 806-4385 Fax: 0212 806-4385 lmilla@cantv.net dqsfm@mre.gob.ve
Manuel Rodríguez Moreno	Ministro Consejero	Fronteras Terrestres y Marítimas, Dirección General de Soberanía, Límites y Asuntos Fronterizos, Ministerio de Relaciones Exteriores	Tel. 58212 8064385 Rodriguezmoreno@hotmail.com
María Josefina Ortiz	Ingeniero Químico	Ministerio del Ambiente y de los Recursos Naturales (MARN), Dirección Gral. de Calidad Ambiental Torre Sur Centro Simón Bolívar, Piso 28, El Silencio, Caracas	Tel: (58-212) 4081116 ext. 1142, 1143 Fax: (58-212) 4081118 mortiz@marn.gob.ve casasf@cantv.net

CONSULTANTS			
William James Senior Galindo	Consultant	Comisión de Investigación del Nucleo de Sucre, Universidad de Oriente Av. Universidad, Sector San Luis, Cerro del Medio, 6101 Cumaná Edo. Sucre, Venezuela	Tel: (Cell) (058)414-3936315 (Office) (058)293-4302351 (Home) (058) 293-4672387 Fax: (058) 293-430227 wsejor@sucre.udo.edu.ve wsejor@cantv.net wsejor2@hotmail.com
Asha Singh	Consultant	Rm A 521 Portland Square SEOES University of Plymouth UK	(44) 01752 252983 (H) (44) 01752 233005 (Daytime) (44) 07765252723 (M) asha.singh@plymouth.ac.uk ashasing@hotmail.com

OBSERVERS / OBSERVATEURS / OBSERVADORES			
INTERGOVERNMENTAL AND NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS / ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES ET NON-GOUVERNEMENTALES / ORGANISACIONES INTERGUBERNAMENTALES Y NO-GUBERNAMENTALES			
<i>Participants/ Participants/ Participantes</i>	<i>Title/Titre/Título</i>	<i>Address/Adresse/Dirección</i>	<i>Tel./Fax/E-mail /Website</i>
BARBADOS WATER AUTHORITY and CARIBBEAN WATER & WASTEWATER ASSOCIATION			
Stephen Lindo	Project Manager, West Coast Sewerage	Carmichael Heights St. George Barbados	Tel: (246) 432-7862/ 7863 Fax: (246) 432-7964 spolindo@hotmail.com
CARIBBEAN ENVIRONMENTAL HEALTH INSTITUTE (CEHI)			
Lyndon Robertson	Senior Programme Officer	P.O. Box 111, Morne Fortune, Castries, St. Lucia	Tel. 758-452-2501 ext. 237 Fax: 758-453-2721 forbes.robertson@gmail.com robertson@cehi.org.lc www.cehi.org.lc
CENTRE FOR RESOURCE MANAGEMENT AND ENVIRONMENTAL STUDIES (CERMES)			
Dr. Robin Mahon	Director	University of the West Indies Cave Hill Campus St. Michael Barbados	Tel: (246) 417-4750 Fax: (246) 424-4204 rmahon@caribsurf.com
CENTRO AGRONÓMICO TROPICAL DE INVESTIGACION Y ENSEÑANZA (CATIE)			
Alan González Figueroa	Director de Proyección Externa y Servicios Técnicos Regionales	CATIE 7170 Turrialba, Costa Rica	Tel: (+506) 556-6853 Fax: (+506) 556-2427 alang@catie.ac.cr

CENTRO DEL AGUA DEL TRÓPICO HÚMEDO PARA AMERICA LATINA Y EL CARIBE			
Zvia Leibler-Danon	Oficial de Desarrollo y Cooperación Internacional	Ciudad del Saber, Clayton, Edificio 801, Apartado 873372, Panamá 7, República de Panamá	Tel: +507 317-0053/0125/1640 Fax: +507 317-0127 zvia.danon@cathalac.org cathalac@cathalac.org www.cathalac.org
COMISION PERMANENTE DEL PACIFICO SUR			
Ulises Munaylla	Director de Asuntos Cientificos	Avda. C. V. AorosemenaçKm. 3 Edif. Inmaral, Piso 7 Guayaquil, Ecuador	Tel: (5934) 222-1202 www.cpps-int.org
CROPLIFE LATIN AMERICA			
Alfredo Ruiz	Presidente	Crop Life Latin America 444 Brickell Avenue Suite 705 Miami, Florida 33131 USA	Tel: (305) 373 3713 Fax: (305) 373-4642 aruiz@croplifea.org
EARTH UNIVERSITY/UNIVERSIDAD EARTH			
Carlos E. Hernandez	Coordinador de Investigación y Proyectos Especiales	Universidad Earth Las Mercedes, Guácimo, Limón, Postal: 4442-1000 San José, Costa Rica	Tel: (506) 713-0087 Fax: (506) 713-0002 chernand@earth.ac.cr
FLORIDA INTERNATIONAL UNIVERSITY-SOUTHEAST ENVIRONMENTAL RESEARCH CENTER FIU-SERC			
Henry Briceño	Research Scholar SERC Caribbean Initiative Coordinator	Florida International University-Southeast Environmental Research Center (FIU-SERC) 1200 SW 8TH St, OE Building # 148, Miami, Florida 33199, USA	Tel: (1-305) 348 1269 Fax: (1-305) 348 4096 bricenoh@fiu.edu
Rudolf Jaffé	Director and Professor	Florida International University-Southeast Environmental Research Center (FIU-SERC) 1200 SW 8TH St, OE Building # 148, Miami, Florida 33199, USA	Tel: (305) 348 2456 Fax: (305) 348 4096 jaffer@fiu.edu
INSTITUTO DE INVESTIGACIONES MARINAS Y COSTERAS/INVMAR			
Jesus Antonio Garay Tinoco	Subdirector Cientifico	Edificio San Carlos, El Rodadero, Apto 902, Santa Marta Colombia	Tel: (57) 4214775 Fax: (57) 431 2975 jgaray@invemar.org.co
ORGANISATION OF EASTERN CARIBBEAN STATES (OECS)			
Valerie Isaac-St. Hill	Programme Officer with responsibility for Environmental Planning and Management	OECS – Environment and Sustainable Development Unit, Mome Fortune, Castries, St. Lucia	Tel : (758) 453-6208 Fax : (758) 452-2194 visthill@oeecs.org
MBRs PROJECT			
Noel Jacobs	Regional Director	Belize City Belize	Tel. 501 223-3895 Fax: 501 223-4513 mbrs@bti.net
PANOS INSTITUTE			
Indi McLymont	Programme Officer/Journalist	Panos Institute Caribbean 21 Highland Close Kingston 19 Jamaica	Tel : (876) 924-7913 panosjamaica@aol.com
Stacy Adams	Freelance Journalist	Panos Institute Caribbean 21 Highland Close Kingston 19 Jamaica	Tel : (876) 924-7913 panosjamaica@aol.com
Jan J. Voordouw	Executive Director	Panos Institute – Caribbean C/o PANOS Jamaica 21 Highland Close Kingston 19 Jamaica	Tel : (876) 924-7913 panosjamaica@aol.com
REFORMA AMBIENTAL			
Benito Jiménez	Editor		Tel. 5628-7126 x1328 Fax : bjiminez@reforma.com

UNIVERSIDAD AUTONOMA DE LA CIUDAD DE MEXICO			
Alfred Sanchez Palafox			Tel. 5858-0538 Fax : alfredospalafox@yahoo.com.mx
UNITED NATIONS AGENCIES / AGENCES DES NATIONS UNIES / AGENCIAS DE LAS NACIONES UNIDAS			
<i>Participants/Participants/ Participantes</i>	<i>Title/Titre/Título</i>	<i>Address/Adresse/Dirección</i>	<i>Tel./Fax/E-mail /Website</i>
<u>IOCARIBE</u>			
Cesar Toro	IOC (UNESCO) Secretary for IOCARIBE	Casa del Marqués de Valdehoyos Cartagena de Indias Colombia	Tel : (57) 5 664 6399 Fax : (57) 5 600 0407 c.toro@unesco.org
<u>PAN AMERICAN HEALTH ORGANIZATION (PAHO)</u>			
Teófilo C. N. Monteiro	Environmental Health Advisor	8 Brickdam, Georgetown, Guyana	Tel. (+592) 225-3000, +592 227 5150 Fax : (592) 226-6654 Call through U.S. : +1 (240) 553-0581, + 1 (240) 553-0582 monteirt@guy.paho.org
<u>UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME REGIONAL OFFICE FOR LATIN AMERICAN AND THE CARIBBEAN (ROLAC)</u>			
Juan Carlos Hernández		Boulevard de los Virreyes 155 Mexico D.F. 11000	Tel: (52 555) 202-4841 Fax: (52 55) 5202-0950 / 5520
Liliana Menéndez		Boulevard de los Virreyes 155 Mexico D.F. 11000	Tel: (52 555) 202-4841 Fax: (52 55) 5202-0950 / 5520
Julio Calderón	Regional Coordinator	Natural Resources Unit Boulevard de los Virreyes 155 Mexico D.F. 11000	Tel: (52 555) 202-4841 x514 Fax: (52 55) 5202-0950 / 5520 julio.calderon@pnuma.org http://www.pnuma.org
Jorge Ronzón		Boulevard de los Virreyes 155 Mexico D.F. 11000	Tel: (52 555) 202-4841 Fax: (52 55) 5202-0950 / 5520
Diana Reyes		Boulevard de los Virreyes 155 Mexico D.F. 11000	Tel: (52 555) 202-4841 Fax: (52 55) 5202-0950 / 5520
Alejandra Grageda		Boulevard de los Virreyes 155 Mexico D.F. 11000	Tel: (52 555) 202-4841 Fax: (52 55) 5202-0950 / 5520
Caludia Paola Sierra		Boulevard de los Virreyes 155 Mexico D.F. 11000	Tel: (52 555) 202-4841 Fax: (52 55) 5202-0950 / 5520
<u>LBS-RAC, CUBA</u>			
Antonio Villasol	Director General	Carretera del Cristo #3, Esquina Tiscornia, Casablanca, Ciudad Habana, Cuba C.P. 11700 (Oficina)	Tel. (537) 862-4387 Fax: (537) 866-9381 villasol@cimab.transnet.cu cimab@transnet.cu
<u>LBS-RAC, TRINIDAD & TOBAGO</u>			
Amoy Lum Kong	Acting Director	Inst. Of Marine Affairs Hilltop Lane, Chaguaramas P.O. Box 3160, Carenage	Tel: (868) 634-4291/2/3/4 ext. 500 Fax: (868) 634-4433 alumkong@ima.gov.tt director@ima.gov.tt http://www.ima.gov.tt
<u>RAC/REMPEITC-Carib, CURACAO</u>			
Captain Fitzroy Dorant	Director	RAC/REMPEITC-Carib Fokkerweg 26 (Salinja) Curacao, Netherlands Antilles	Tel: (005999) 4614012/4612361 Fax: (005999) 4611996 carlada@attglobal.net imocr@attglobal.net

SECRETARIAT OF THE CARIBBEAN ENVIRONMENT PROGRAMME		
United Nations Environment Programme		
14-20 Port Royal Street, Kingston, Jamaica		
Tel: (876) 922-9267, Fax: (876) 922-9292		
Website: www.cep.unep.org		
<i>Participants/Participants/Participantes</i>	<i>Title/Titre/Titulo</i>	<i>E-mail</i>
Nelson Andrade Colmenares	Coordinator, UNEP-CAR/RCU	nac.uneprcuja@cwjamaica.com
Christopher Corbin	AMEP Programme Officer	cic.uneprcuja@cwjamaica.com
Una McPherson	Administrative Assistant	umm.uneprcuja@cwjamaica.com
Luc St-Pierre	CEPNET Programme Officer	lsp.uneprcuja@cwjamaica.com
Heidi Savelli Soderberg	Junior Professional Officer – SPAW	hss.uneprcuja@cwjamaica.com
Paulette James-Castillo	Bilingual Secretary (AMEP)	pjc.uneprcuja@cwjamaica.com
Donna Henry-Hernández	Bilingual Secretary (CEPNET)	dhh.uneprcuja@cwjamaica.com
Doreen Preston	Consultant	dep2431@yahoo.com
Ulrik Dan Weuder	Programme Officer – Innovative Financial Arrangement UNEP/GPA P.O. Box 16227, 2500 Den Haag Netherlands	Tel: 31 70 311 4475 Fax: 31 70 345 6648 E-mail: u.weuder@unep.nl

Annexe VI: Inauguration du projet de partenariat avec le Sida

PRESS RELEASE

Reunión del Gran Caribe para luchar la contaminación marina de las fuentes terrestres.

Ciudad de México, el 22 de agosto de 2005 (Panos) – Una reunión de los expertos y representantes gubernamentales tendrá lugar del 22 hasta el 26 de agosto en la Ciudad de México para implementar medidas que puedan reducir el impacto de la contaminación marina procedente de las fuentes terrestres en el Mar Caribe y el Golfo de México. Más de 80% de la contaminación en los mares se origina de las comunidades en la tierra. Aproximadamente 60 participantes de casi 40 países con fronteras con el Mar Caribe y el Golfo de México (llamado la región del Gran Caribe) asistirán la reunión.

La reunión tendrá lugar dentro del base de un acuerdo legal inter-gubernamental, el Protocolo Relativo a la Contaminación Procedente de Fuentes y Actividades Terrestres (el Protocolo FTCM). El Protocolo FTCM fue adoptado en 1999, pero todavía no se ha puesto en práctica. Sin embargo, ya han sido implementados una gran cantidad de proyectos y actividades para promover el tratado.

El título de la reunión es " Tercera Reunión del Comité Asesor Interino Científico y Técnico (ISTAC) del Protocolo Relativo a la Contaminación Procedente de Fuentes y Actividades Terrestres en la Región del Gran Caribe (FTCM) . Es organizada por el Programa Ambiental del Caribe (PAC). Hace mas de 25 años, esta agencia fue fundado por todos los países del Gran Caribe para permitir acción colectiva en la protección y administración del uso de los recursos marinos y costeros de la región. La PAC viene bajo la jurisdicción del Programa de Naciones Unidas del Medio Ambiente (PNUMA), y tiene su sede en Kingston.

Los expertos nombrados por los gobiernos proporcionarán el consejo técnico y científico sobre varios asuntos en relación con la contaminación marina de las fuentes terrestres.

"Vamos a examinar las actividades llevadas a cabo bajo el Protocolo FTCM durante los últimos dos años y también ponernos de acuerdo con un plan de trabajo y un presupuesto para los próximos dos años", señaló Christopher Corbin, PNUMA Oficial del Programa para la Evaluación y Gestión de la Contaminación Ambiental (AMEP), quien administra los proyectos relacionados con la implementación del Protocolo FTCM.

Taller Regional sobre los Programas de Acción Nacionales (NPA)

La reunión de cuatro días en el Hotel Fiesta Americana Reforma en México también incluirá un taller regional sobre el desarrollo y la implementación de Programas de Acción Nacionales (NPA) para algunos de los países participantes.

"Ya Jamaica ha terminado su plan nacional de acción. Los de algunos otros países están en varias etapas de desarrollo. Durante el taller, los países tendrán la oportunidad de compartir sus experiencias en cuanto a sus planes de acción", explicó Corbin. "Las recomendaciones del taller servirán para informar algunas de las decisiones tomadas en la reunión técnica".

Una parte del objetivo del taller regional será examinar estrategias posibles para financiar e implementar el NPA, y también para compartir las experiencias técnicas y administrativas utilizando un base global.

Aguas Blancas hacia Aguas Azules (WW2BW)

La inauguración de cuatro proyectos colaborativos de por lo menos seis países caribeños tendrá lugar el miércoles, 24 de agosto durante una conferencia de prensa. Este será un acontecimiento muy interesante de la reunión. Los proyectos vienen bajo la jurisdicción de la iniciativa de asociaciones ambientales "Aguas Blancas hacia Aguas Azules (WW2BW)". Este iniciativa tiene el propósito de lograr más colaboración entre las numerosas agencias y actores involucrados en el manejo del medio ambiente, de las montañas hasta el mar.

En junio, el gobierno sueco, a través de la Agencia Sueca de Desarrollo Internacional (SIDA) firmó un acuerdo para desembolsar un millón de dólares americanos durante tres años para sostener el WW2BW, coordinado por PNUMA/PAC.

Los cuatro proyectos colaborativos emprenderán áreas tales como la preparación para los derrames de petróleo, cooperación y respuesta en Centroamérica; las medidas de conservación comunitaria para proteger los recursos naturales en las cuencas de los ríos; el transporte marítimo responsable ambientalmente; y una red de tecnología y ciencia marina.

El Instituto Panos

El Instituto Panos, una organización regional no-gubernamental de información, con el sede en Puerto Príncipe, Haití, proveerá servicios de prensa durante la reunión. Dispondrá informes diarios y preparará reportajes para ser distribuidos gratis a los medios de comunicación. También, el instituto Panos puede ayudar a los periodistas en arreglar entrevistas con los que hablan o los otros participantes durante la semana.